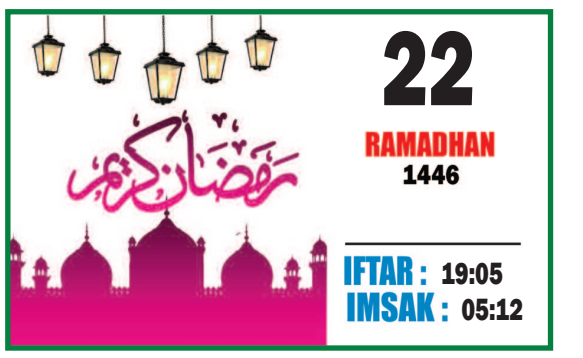


Qualifications au Mondial 2026

L'Algérie dame le pion au Botswana

Page 16

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8146 – SAMEDI 22 MARS 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



Refus d'extradition de Bouchouareb

ATERMOIEMENTS DE LA FRANCE

L'Algérie a réagi à la décision de la justice française qui a signifié son refus d'extrader l'ancien ministre de l'Industrie, Abdeslam Bouchouareb, condamné par la justice algérienne dans plusieurs affaires de corruption. Un refus que la France oppose pour la sixième fois à la demande d'extradition exprimée par l'Algérie qui affirme relever l'absence totale de coopération du gouvernement français en matière d'entraide judiciaire, en dépit de l'existence de nombreux instruments juridiques internationaux et bilatéraux prévus à cette fin.

Page 3



EXODE DES COMPÉTENCES MÉDICALES

La stratégie pour inverser la tendance

Page 2

LE GÉNOCIDE À GAZA CONTINUE

L'Algérie fustige l'inaction mondiale

Page 3

AADL 3

Éviter les erreurs du passé

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

HADJ 2025

Ouverture de la programmation des vols en ligne

L'OFFICE national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a annoncé la mise en ligne du programme des vols pour la saison du Hadj 1446/2025. Cette démarche, réalisée en coordination avec Air Algérie, permettra aux pèlerins algériens de consulter et réserver leurs vols à travers le portail «Bawabet El Hadj Dz» et l'application «Rakb Alhajij».L'ONPO a précisé que ces plateformes numériques sont mises à disposition afin de faciliter l'accès aux informations sur les vols. Les pèlerins sont invités à consulter les détails des trajets ainsi que les dates d'ouverture via le lien : https://bawabetelhadj.dz/scheduledtrips L'Office assure que le programme des vols sera mis à jour régulièrement sur ce même lien. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de modernisation et de digitalisation des services liés au pèlerinage, offrant ainsi aux futurs pèlerins un accès simplifié et transparent aux informations essentielles pour leur voyage vers les lieux saints de l'Islam. Le directeur général de l'ONPO, Tahar Braik, a souligné que cette réservation constitue une étape cruciale dans l'organisation du Hadj et s'effectue exclusivement via les plateformes numériques mises en place. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la convention signée entre l'ONPO et Air Algérie, le 6 février dernier, visant à faciliter et réguler l'ensemble des opérations de réservation. M. Braik a salué «l'excellence et le professionnalisme élevé» observés dans la collaboration entre l'ONPO et Air Algérie, soulignant que cette initiative reflète l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à améliorer les services destinés aux pèlerins. De son côté, le PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, a indiqué que la réservation effective des billets a débuté lundi à midi au centre de coordination des réservations de la compagnie, avec plus de 150 hadjis réservant leur place sur le premier vol.

Air Algérie supervisera également la vente des billets et la réservation des sièges pour l'ensemble des compagnies de transport concernées par le Hadj, notamment Tassili Airlines et Saudi Airlines, via 12 aéroports et près de 150 vols par transporteur.

L. L.

EXODE DES COMPÉTENCES MÉDICALES

La stratégie pour inverser la tendance

Une série de mesures a été mise en place par le gouvernement sur les plans réglementaire, financier, des ressources humaines ainsi que sur celui des infrastructures pour contribuer activement à freiner le départ des médecins à l'étranger. C'est ce qu'a indiqué Abdelhak Saïhi, ministre de la Santé.



Un phénomène préoccupant.

En réponse à une question sur «les mécanismes prospectifs adoptés par l'Etat pour éviter l'exode des compétences médicales», lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée, jeudi, aux questions orales, M. Saïhi a d'emblée relevé que le départ à l'étranger des médecins, bien que préoccupant, «est un phénomène observé à l'échelle internationale et pas seulement en Algérie».

Il a expliqué que les médecins algériens, tout comme ceux d'autres pays en développement, sont attirés par des opportunités professionnelles plus rémunératrices et offrant de meilleures conditions de travail, notamment en Europe, au Canada, au Moyen-Orient et ailleurs. Cependant, le ministre a rassuré les députés en affirmant que des efforts étaient en cours pour créer un environnement plus compétitif pour les professionnels de santé. Afin de les garder sur le territoire national en leur offrant un meilleur environnement de travail et de meilleures conditions socioprofessionnelles.

En termes de chiffres, le premier responsable de la santé a fait savoir que l'Algérie compte aujourd'hui environ 42 000 médecins spécialistes. Parmi ceux-ci, 21 900 exercent dans le secteur public, tandis que 16 300 travaillent dans le secteur privé. Cependant, ce sont environ 3 800 médecins qui ont quitté le pays ou sont partis à la retraite, un chiffre inquiétant qui représente près de 9% de l'effectif total.

Pour contrer cette fuite, le gouvernement a pris des mesures concrètes ces dernières années. Parmi les principales initiatives, l'élaboration de textes réglementaires pour l'enrichissement et la révision des statuts particuliers des professionnels du secteur de la santé, en collaboration avec les partenaires sociaux et les secteurs concernés.

Le ministre a expliqué que depuis décembre 2024, la promulgation des nouveaux statuts particuliers et des régimes indemnitaires de la santé «ont permis d'augmenter les salaires des médecins, de créer de nouveaux grades et postes supérieurs et de réduire les années d'ancienneté requises pour accéder aux grades et postes supérieurs».

Il a précisé que cette réforme a permis une augmentation substantielle des salaires des médecins, «passant de 50 000 DA pour un médecin débutant à 95 000 DA», voire plus, pour certains spécialistes.

Au-delà des réformes salariales, le ministre a insisté sur la priorité accordée à l'amélioration des conditions de travail. Et d'expliquer : «Nous avons mis en place un système de gestion décentralisée des carrières des médecins.» Il a ajouté que ce système a pour objectif de favoriser la mobilité des médecins entre les régions du pays afin de répondre à la désertification médicale, notamment dans les zones les plus reculées. Révélant que cela contribuerait à garantir une meilleure reconnaissance des compétences et encourager les médecins à poursuivre leur carrière sur le territoire national.

L'autre piste, évoquée par le ministre pour résoudre la question du départ des médecins algériens à l'étranger, consiste en l'optimisation de la gestion des ressources humaines. Selon lui, il est essentiel de centraliser les données relatives aux médecins et de mettre en place des outils de gestion plus efficaces pour mieux suivre l'évolution des carrières et éviter les pénuries dans certaines spécialités.

Le ministre a également évoqué la nécessité d'une collaboration renforcée entre le secteur public et le secteur privé, en particulier dans les régions où les hôpitaux publics peinent à attirer des spécialistes.

En outre, M. Saïhi a mentionné que la formation continue des médecins, notamment dans des spécialités, comme l'anesthésie-réanimation, la gynécologie-obstétrique et la radiologie, est une des priorités pour l'avenir. Il a annoncé que des projets de formation dans ces domaines seront renforcés à partir de septembre prochain, afin de combler les lacunes actuelles et d'assurer une meilleure couverture en termes de soins spécialisés.

Fort de cet argumentaire, M. Saïhi a fait savoir que ces efforts ont porté leurs fruits, réduisant quelque peu le flux du départ des professionnels de la santé et qu'il y avait même un retour progressif de certains médecins.

Cependant, il a reconnu que des défis importants restent à relever, notamment en matière d'infrastructures et d'équipements médicaux.

C'est dans cette optique que l'État a investi massivement dans la construction de nouveaux hôpitaux et dans l'équipement de ces structures avec des technologies modernes.

Ces projets ambitionnent d'attirer et de garder les compétences nationales d'une part et d'autre part, garantir un meilleur accès aux soins de qualité pour les populations à travers l'ensemble du territoire national.

Sihem Bounabi

BOYCOTT DE LA SAISIE DES NOTES SUR LA PLATEFORME NUMÉRIQUE

Les enseignants mis en demeure

LE MINISTRE de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdoui, a ordonné l'envoi de mises en demeure aux enseignants refusant de saisir les notes des élèves sur la plateforme numérique. Il considère ce boycott comme une faute professionnelle grave, appelant à l'application des mesures légales en vigueur. Le ministre qui intervenait, lors d'une conférence nationale tenue par visioconférence depuis le siège du ministère, a fermement condamné cette pratique. Selon lui, la saisie des notes est une obligation directement liée aux élèves et ne doit en aucun cas être mêlée aux revendications socio-professionnelles.

Certains directeurs de l'éducation, faut-il le souligner, ont signalé que des enseignants affiliés au Cnapeste (Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique) refusent de saisir les notes et boycottent l'opération, provoquant un vif mécontentement parmi les parents d'élèves. Plusieurs associations de parents ont d'ailleurs dénoncé une «prise en otage des élèves et ont appelé à ne pas marchander les droits de leurs enfants». Face à cette situation, le ministre a insisté sur l'importance de rappeler les enseignants à leurs obligations en leur adressant des mises en demeure. Il a également averti que toute persistance dans ce refus serait considérée comme une faute professionnelle grave, entraînant l'application des sanctions prévues par la loi.

Par ailleurs, et lors de cette conférence consacrée à la présentation d'orientations et d'instructions pour finaliser les tâches pédagogiques et administratives restantes du deuxième trimestre et assurer une bonne préparation du troisième trimestre, le ministre a annoncé que les établissements scolaires resteront ouverts durant la première semaine des vacances de printemps. Le but est d'assurer des cours de soutien et de révision, notamment pour les élèves préparant les examens nationaux.

Il a souligné la nécessité de garantir un bon déroulement du troisième trimestre, en prenant toutes les mesures nécessaires pour assurer la continuité pédagogique dans les meilleures conditions.

Concernant le droit syndical, le ministre a ordonné aux directeurs de l'éducation de garantir le respect du droit syndical au sein des établissements scolaires et de maintenir le dialogue ouvert, conformément à la loi 23-02, en tenant compte du statut représentatif ou non de chaque organisation syndicale. Il a réaffirmé l'engagement du ministère à respecter ses accords avec les partenaires sociaux concernant le calendrier de réception des propositions sur le statut particulier et le régime indemnitaire, dont la discussion débutera le 6 avril prochain.

Il a rappelé que toutes les organisations syndicales, y compris le Cnapeste, ont accueilli favorablement cette démarche et soumis leurs propositions, ce qui ne justifie ni grève ni boycott. Le ministre a également adressé ses remerciements aux directeurs de l'éducation ainsi qu'à l'ensemble des cadres administratifs des directions de l'éducation pour leurs efforts visant à appliquer les effets professionnels et financiers du statut particulier et du régime indemnitaire dans les délais impartis, ce qui a permis aux employés de percevoir les augmentations prévues.

Lynda Louifi

REFUS D'EXTRADITION DE BOUCHOUAREB

Atermoiements et tergiversations de la France

L'Algérie a réagi à la décision de la justice française, qui a signifié son refus d'extrader l'ancien ministre de l'Industrie, Abdeslam Bouchouareb, condamné par la justice algérienne dans plusieurs affaires de corruption. L'avis de la justice française a été rendu par la chambre de l'instruction de la cour d'Aix-en-Provence. Il s'agit d'un arrêt qui met fin à la procédure et aux demandes d'extradition introduites par l'Algérie, et qui est par conséquent définitif. C'est la sixième fois que l'Algérie introduit une demande d'extradition de cet ancien ministre depuis quelques années.

Pour le gouvernement algérien, cet acte signifie une absence de coopération française. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, diffusé avant-hier, il est indiqué que l'Algérie «a pris acte de la décision de la justice française d'opposer une fin de non-recevoir à la demande d'extradition de Abdeslam Bouchouareb, condamné par la justice algérienne dans de multiples affaires de corruption, de malversation et de trafic d'influence causant au Trésor algérien des pertes considérables».

«Sans préjudice du recours à d'autres voies de droit encore possibles, le gouvernement algérien saisit cette occasion pour relever l'absence totale de coopération du gouvernement français en matière d'entraide judiciaire, en dépit de l'existence de nombreux instruments juridiques internationaux et bilatéraux prévus à cette fin», lit-on dans ce communiqué.

A ce propos, il convient de souligner que cette absence de coopération de la France ne concerne pas uniquement le dossier Bouchouareb, puisque plusieurs demandes



Absence de coopération francçaise.

d'extradition ont été introduites par la justice algérienne aux autorités judiciaires françaises, mais aucune n'a abouti.

Le plus grave dans cette situation, c'est que ces affaires entrent principalement dans le cadre de la récupération des fonds détournés par d'anciens responsables de l'Etat, et qu'il n'existe donc aucune justification logique à ce refus français de coopérer dans ce cadre légal.

Le ministère des Affaires étrangères souligne, dans ce même communiqué, que «dans le cadre de ses efforts visant à récupérer toutes les richesses dont elle a été spoliée, l'Algérie s'est systématiquement heurtée et se heurte toujours à des tergiversations et à des atermoiements injustifiés et inexplicables de la partie française qui ont abouti à une absence totale de réponses à vingt-cinq commissions rogatoires introduites par l'Algérie».

«Cette attitude française se singularise par rapport à celles d'autres partenaires européens qui coopèrent de manière sincère, loyale et sans arrière-pensée avec les autorités algériennes sur ce dossier des biens mal acquis dont ils connaissent la sensibilité extrême pour l'Algérie», conclut le communiqué.

Parmi les exemples de coopération de partenaires européens, il peut citer la Grande-Bretagne, dans l'affaire d'extradition de l'homme d'affaires Abdelmoumene Khalifa. Condamné par la justice algérienne, alors qu'il vivait à Londres, Khalifa a été remis à l'Algérie par les autorités britanniques en décembre 2013, conformément aux procédures légales et aux dispositions de la convention judiciaire entre l'Algérie et le Royaume-Uni, suite à l'épuisement de tous les recours introduits auprès de la justice britannique et de la justice européenne. Il convient de noter que l'Algérie a signé avec la Grande-Bretagne une convention d'extradition qui est entrée en vigueur en 2007.

Dans le même cadre, il faut citer l'extradition de l'ancien P-DG de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, grâce à une réponse favorable des Emirats arabes unis, toujours dans des affaires de détournement de deniers publics et de corruption.

Pour rappel, Abdeslam Bouchouareb, ministre de l'Industrie entre 2014 et 2017, a été condamné à cinq peines de 20 ans de prison pour corruption et malversations financières.

L'Algérie a présenté à la France, où il est installé, six requêtes pour son extradition. Vainement, en raison du refus systématique de la partie française de répondre aux demandes algériennes et d'un refus de collaborer, alors qu'il existe plusieurs accords bilatéraux signés par les deux Etats.

La cour d'Aix-en-Provence en France a motivé son avis défavorable définitif par «les conséquences d'une gravité exceptionnelle» que pourrait avoir l'extradition vers l'Algérie de l'ancien ministre en raison de son âge (72 ans) et de son état de santé.

Mohamed K.

LE GÉNOCIDE À GAZA CONTINUE

L'Algérie fustige l'inaction mondiale

Face à la tragédie de Gaza, l'Algérie dénonce haut et fort le silence complice de la communauté internationale. Depuis New York et Genève, ses diplomates fustigent l'impunité sioniste et l'application sélective du droit international. «Deux poids, deux mesures», dénonce Alger, qui appelle à une mobilisation urgente pour mettre fin à un carnage devenu, selon elle, «la honte de notre époque».

Devant les membres du Conseil de sécurité de l'ONU, à New York, Toufik Laid Koudri n'a pas mâché ses mots : «La jungle a remplacé le droit.» Le coordinateur politique de la mission permanente de l'Algérie à l'ONU a condamné «le mépris flagrant pour le droit international» affiché par l'entité sioniste dans les territoires palestiniens occupés. Pour lui, «ce que nous voyons se dérouler sous nos yeux n'est pas l'Etat de droit, mais un environnement où aucune règle n'est respectée, où la dignité humaine fondamentale est bafouée chaque jour». Il a rappelé que «la communauté internationale doit s'unir pour garantir le plein respect du droit international». Il a dénoncé une application à géométrie variable des principes de justice internationale : «Le deux poids, deux mesures et l'application sélective de ces principes sont inacceptables. Le droit doit s'appliquer à toutes les personnes, sans distinction de nationalité, ni de contexte.» M. Koudri a dressé un tableau glaçant des conditions de vie dans la bande de Gaza, où «les règles établies par l'occupant sioniste consistent à bloquer l'accès humanitaire, à massacrer des enfants, des femmes et des personnes âgées, et à assassiner sans scrupule les travailleurs humanitaires, le personnel médical, les journalistes, et même les employés des Nations unies». Il a estimé que l'échec du Conseil de sécurité à imposer un cessez-le-feu «immédiat et permanent» a «prolongé la souffrance et la dévastation» infligées aux civils palestiniens. Le diplomate a souligné que «même en temps de conflit, la protection de la dignité humaine doit rester une priorité. La souffrance ne saurait justifier une autre souffrance».

D'autre part, à Genève, lors de la 58e session du Conseil des droits de l'homme, la voix de l'Algérie s'est également fait entendre. Rachid Bladehane, représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU à Genève, a condamné «dans les termes les plus fermes» la reprise de l'agression militaire contre Gaza par l'entité sioniste, en violation flagrante du cessez-le-feu conclu en janvier dernier. «Alors que le monde nourrissait l'espoir de consolider le cessez-le-feu, d'alléger les souffrances du peuple palestinien et de lancer la reconstruction, cette reprise de l'agression brise tous ces espoirs et replonge la région dans un engrenage de carnage, de famine et de privation», a-t-il martelé, qualifiant la situation de «tragédie humanitaire sans précédent».

Face à ces «graves développements», Rachid Bladehane a exhorté la communauté internationale à «agir de toute urgence afin de garantir le respect de l'accord de cessez-le-feu par la puissance occupante, dans toutes ses dimensions et à toutes ses étapes». Le diplomate a rappelé l'engagement de l'Algérie en faveur du respect des droits de l'homme, appelant à un dialogue fondé sur la coopération, le respect de la souveraineté des Etats, et la prise en compte des spécificités politiques, historiques et culturelles de chaque pays. Enfin, Rachid Bladehane a mis en garde contre les dérives de la politisation des questions liées aux droits de l'homme. «Le Conseil des droits de l'homme doit agir avec impartialité, objectivité et éviter la sélectivité et le deux poids, deux mesures», a-t-il insisté, soulignant «l'impératif de traiter les violations des droits de l'homme sur un pied d'égalité, sans ciblage arbitraire ni complaisance envers certains Etats».

Meriem Djouder

69e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE LA TUNISIE

Le président Tebboune présente ses vœux à Kaïs Saïed

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses vœux par téléphone, jeudi, au président de la République tunisienne, pays frère, M. Kaïs Saïed, à l'occasion de la célébration par le peuple tunisien frère du 69e anniversaire de l'indépendance. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Après s'être félicités de «l'excellent niveau des relations atteint par les deux pays au cours des dernières années», les deux présidents ont «échangé les vœux à l'occasion du mois sacré et souhaité aux peuples algérien et tunisien frères davantage de prospérité et de bien-être», est-il ajouté de même source. Le président de la République a également présenté à son frère le président tunisien «ses sincères condoléances suite au décès de l'un de ses proches», conclut la même source. Il convient de noter les deux pays ont, à la fin de la semaine écoulée, décidé de renforcer leur coopération notamment en matière de sécurité des régions frontalières ainsi que de leur développement, et ce, à la faveur de la visite en Algérie pour une durée de deux jours du ministre de l'Intérieur tunisien, Khaled Nouri. A cette occasion, le président de la République Abdelmadjid Tebboune avait reçu au siège de la présidence le ministre tunisien au premier jour de son arrivée, mardi dernier. Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le chef de l'Etat, Nouri a indiqué que le président Tebboune, l'a chargé de transmettre ses «salutations cordiales et fraternelles» au président tunisien, soulignant l'importance de «renforcer les relations bilatérales au mieux des intérêts des deux pays».

S. O. B.

AFFAIRE BOUALEM SANSAL

10 ans de prison requis, verdict le 27 mars

LE PARQUET du tribunal de Dar El Beida a requis, avant-hier, une peine de dix ans de prison ferme à l'encontre de Boualem Sansal, poursuivi pour «atteinte à l'intégrité territoriale de l'Algérie». Il est ainsi jugé pour avoir tenu des propos qui représentent une négation flagrante de la souveraineté nationale. Le verdict sera rendu le 27 mars. Incarcéré depuis le 16 novembre, date de son retour en Algérie, Sansal a franchi une ligne rouge en remettant en cause l'unité nationale et en relayant une thèse coloniale que l'Algérie a toujours combattu : celle d'un prétendu «découpage» du territoire marocain au profit de l'Algérie. Une vision falsifiée de l'histoire, propagée à travers une interview accordée à un média français d'extrême droite, connu pour ses positions ouvertement hostiles aux causes arabes et africaines. L'affaire Sansal est donc une question de souveraineté et de défense de l'intégrité nationale. Le respect du territoire est un principe sacré, hérité d'un long combat de libération contre la colonisation. Toute tentative de remettre en cause ce principe fondamental est vécue comme une trahison. Sansal a été discrédité en adoptant une posture alignée sur les intérêts d'un voisin qui revendique ouvertement le Sahara occidental, territoire inscrit depuis 1963 sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU, en attente d'un référendum d'autodétermination.

M. D.



COMMERCE

Une stratégie numérique pour une meilleure gouvernance

ENGAGÉ dans une stratégie de numérisation du secteur, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national évalue l'avancement de ce processus. Le suivi de l'avancement du projet de numérisation du secteur, ainsi que le plan d'action du département pour l'année 2025, a été à l'ordre du jour d'une réunion de travail, qui a regroupé les cadres du ministère ainsi que du bureau d'études chargé de la réalisation du projet.

Présidée par le ministre, Tayeb Zitouni, cette réunion, tenue avant-hier, a permis de faire le point sur les réalisations accomplies et surtout sur l'importance de la numérisation du secteur du commerce, en applications des de la stratégie nationale de la numérisation approuvée par le président de la République, a indiqué le ministère dans un communiqué. M. Zitouni a ainsi mis en avant l'adoption de son département d'»une stratégie numérique globale visant à établir un système d'information intégré». Ce dernier est à même de renforcer les mécanismes de gouvernance dans la gestion et permet également «le suivi en temps réel des évolutions des indicateurs de marché et de consommation». Cela s'inscrit, a-t-il assuré, dans le cadre de la stratégie nationale de numérisation approuvée par le président de la République.

Lors de cette réunion il a été aussi démontré que la numérisation est un gage de transparence et garantit l'instantanéité ainsi que la facilité des procédures administratives et la prise en charge des préoccupations des opérateurs économiques, à travers à la création de plateformes numériques leur permettant de communiquer avec l'administration centrale et d'exercer leurs activités commerciales en toute aisance.

Le ministre a dans ce sens signalé que la création d'une base de données précise renforcera l'interconnexion entre les secteurs et les organismes gouvernementaux grâce à l'échange d'informations avec des technologies modernes et sécurisées.

Le ministère du Commerce, faut-il le signaler, œuvre à la modernisation des établissements et instances sous tutelle. L'on peut citer le Centre national du registre du commerce (CNRC) lequel est appelé à se transformer pour être en diapason avec les mutations numériques. Le ministre du Commerce intérieur a, en effet, appelé, la semaine passée, à la modernisation de ce centre et devenir une référence de l'information économique, à travers la collecte, l'analyse et l'actualisation des données relatives aux entreprises commerciales, pour contribuer à la consolidation de la gouvernance de l'activité économique et au soutien aux politiques publiques nécessitant des données précises.

Lilia Aït Akli

PROJETS AGRICOLES STRATÉGIQUES DANS LE SUD

Accélération du raccordement énergétique

La concrétisation des projets agricoles stratégiques enregistrés nécessite la mobilisation de plusieurs secteurs. Les départements ministériels concernés, à l'instar de l'agriculture et de l'énergie, multiplient les efforts, sachant que la mise en place des infrastructures énergétiques est indispensable à la réussite desdits projets.

Une réunion de coordination entre les ministères de l'Énergie et de l'Agriculture s'est tenue pour accélérer le raccordement énergétique (électricité et gaz) des projets agricoles stratégiques dans le Sud. Ces projets-clés incluent la production de lait à Adrar, la production de céréales à Timimoun, et la production de betterave sucrière, visant à renforcer la sécurité alimentaire du pays.

Dans le cadre de la coordination entre les secteurs de l'énergie et de l'agriculture pour soutenir les grands projets de développement, le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, et le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, ont coprésidé une réunion de coordination consacrée au suivi de l'avancement des opérations de raccordement énergétique (électricité et gaz) des projets agricoles stratégiques dans le sud du pays. Cette réunion s'est tenue en présence du PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, ainsi que de cadres des deux ministères et du groupe Sonelgaz, selon un communiqué du ministère de l'Energie. Cette rencontre vise principalement à évaluer l'avancement des projets de raccordement des grandes exploitations agricoles aux réseaux d'électricité et de gaz, compte tenu de leur importance pour assurer la durabilité de la production et renforcer la sécurité alimentaire nationale.


Plusieurs secteurs mobilisés.

Des projets majeurs ont été abordés lors de cette réunion, à l'instar du projet «Baldna» de production de lait dans la wilaya d'Adrar, dont l'état d'avancement des travaux de raccordement énergétique a été examiné, sachant que cette étape est considérée comme un pilier essentiel pour garantir son succès et son fonctionnement selon les normes requises.

En outre, l'accent a été mis sur la nécessité d'accélérer les opérations de raccordement du projet intégré de production de céréales, légumineuses et pâtes alimentaires dans la wilaya de Timimoun. Ce projet est réalisé dans le cadre d'un accord-cadre entre le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et l'entreprise italienne Bonifiche Ferraresi (BF).

Dans le même sens, les moyens de garantir l'appui énergétique nécessaire aux projets de production de betterave sucrière dans le sud du pays ont été étudiés, étant donné leur rôle-clé dans le développement des industries de transformation et le renforcement de la production nationale de sucre. A cette occasion, Arkab a affirmé que le secteur de l'énergie travaille en étroite collaboration avec celui de l'Agriculture pour assurer la mise en place des infrastructures énergétiques indispensables à la réussite de ces projets stratégiques.

Il a souligné que le groupe Sonelgaz poursuit ses efforts pour étendre les réseaux d'électricité et de gaz dans le Sud, garantissant ainsi la durabilité de l'activité agricole et l'amélioration des conditions d'investissement dans ces régions.

De son côté, le ministre de l'Agriculture a insisté sur l'urgence d'achever les opérations de raccordement énergétique, compte tenu du rôle de ces grands projets dans la réduction de la dépendance aux importations et le renforcement de la sécurité alimentaire de l'Algérie.

Il a ajouté que le soutien aux agriculteurs et aux investisseurs par le développement d'infrastructures de base, y compris l'énergie, constitue un pilier fondamental de la stratégie de développement du secteur agricole.

Dans le même contexte, il a été souligné que la réussite de l'autosuffisance alimentaire nationale dépend de l'intégration des efforts entre les différents secteurs, notamment l'énergie et l'agriculture, ainsi que de la création d'un environnement propice à la réussite des grands investissements agricoles.

Rim Boukhari

PARTENARIAT SOUAKRI - AZERBAIJAN METHANOL COMPANY

Vers la réalisation d'une usine de méthanol

LE PARTENARIAT acté entre le Groupe Souakri et l'Azerbaijan Methanol Company (AzMeCo), en marge du Salon international de l'alimentation de Londres, qui s'est tenu du 17 au 19 mars, devrait se solder par la réalisation d'une usine de production de méthanol de pointe en Algérie, d'une capacité de production initiale de 1 million de tonnes par an.

La participation de l'Algérie au Salon international de l'alimentation (International Food and Drinks Event) de Londres a en effet été sanctionnée par la signature de plusieurs accords de partenariat, permettant ainsi à ces entreprises de renforcer davantage leur place sur les marchés internationaux.

Le Groupe Souakri, un conglomérat industriel polyvalent présent dans divers secteurs de l'activité économique, tels que l'industrie des matériaux de construction, la pétrochimie et l'agro-industrie, a ainsi signé, en marge du Salon, un protocole d'accord avec le Groupe azerbaijan Methanol Company LLC (AzMeCo), un important producteur de méthanol, en vue de la création de l'Algeria Methanol Company. Cette entreprise commune vise à développer une usine de production de méthanol de pointe en Algérie, avec une capacité initiale de 1 million de tonnes par an. Le projet, d'une valeur estimée à un milliard de dollars, comprendra également le développement d'usines dérivées pour produire des produits à valeur ajoutée tels que l'ammoniac, l'urée, le formaldéhyde et d'autres produits chimiques à base de méthanol.

La cérémonie de signature de cette joint-venture s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Londres, Nourredine Yazid, et du représentant du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Houari Abdelatif.

Abdenour Souakri, président du Groupe, s'est réjoui de ce partenariat avec AzMeCo qui, selon lui, marque une étape importante dans le développement d'une installation de production de méthanol à grande échelle en Algérie et qui s'inscrit dans le cadre des objectifs stratégiques de l'Algérie visant à diversifier sa base industrielle et à renforcer sa position sur le marché mondial de la pétrochimie.

Le président d'AzMeCo, Nizami Piriyev, s'est dit ravi de ce projet transformateur. «L'emplacement stratégique de l'Algérie, sa base industrielle croissante et le soutien durable du gouvernement en font un lieu idéal pour le projet», a-t-il dit.

Le Groupe Souakri a également signé, durant la même cérémonie, un autre accord de partenariat avec la compagnie suisse Casale Technology, d'une valeur de 50 millions de dollars, pour une usine d'engrais NPK d'une capacité de 100 000 tonnes/an.

Le Salon international de l'alimentation a permis à d'autre exposants algériens comme les SARL Houkoul El-Janoub, Tahraoui et CATM, qui ont exhibé des produits frais, ainsi qu'à l'Entreprise de développement des cultures agricoles stratégiques (DCAS) et le Groupe Cebon, qui produit, entre autres, la pâte à tartiner El-Mordjane, de lier des contacts en vue d'une coopération avec des distributeurs internationaux, subjugués par la qualité des produits algériens et qui ont émis le souhait de passer des commandes et d'établir des lignes permanentes d'importation.

Le pavillon algérien à ce grand rendez-vous international dédié à l'industrie alimentaire a regroupé près d'une dizaine d'exposants représentant des entreprises nationales, aussi bien publiques que privées.

Lilia Ait Akli

AADL 3

Éviter les erreurs du passé

En vue de l'opération d'attribution des logements du programme AADL 3, tous les efforts seront déployés afin de répondre au mieux aux attentes des souscripteurs, en tenant compte des leçons des précédents programmes. C'est ce qu'a indiqué le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, à l'Assemblée populaire nationale.



Le ministre de l'Habitat, Mohamed Tarek Belaribi.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, l'une des questions posées par un député portait sur le programme AADL 3 et les lieux choisis pour la construction des logements. En réponse, M. Belaribi a déclaré que son ministère avait tiré parti des leçons des précédents programmes de logement, notamment l'AADL 2, pour éviter les erreurs de gestion liées à l'attribution des logements. Ainsi, les problèmes de réaffectation de logements en raison de leur éloignement des lieux de travail des bénéficiaires ont été au cœur des préoccupations. Le ministre a donc annoncé que, dans le cadre de ce nouveau programme, une attention particulière serait portée à la prise en compte des lieux de travail des bénéficiaires lors de l'attribution des logements.

Cependant, M. Belaribi a précisé que certaines difficultés demeuraient, notamment en raison du manque de terrains disponibles dans les wilayas du nord du pays, où la densité de la population est élevée. Cette pénurie foncière rend difficile la réalisation de nouveaux logements proches des zones de travail, ce qui représente un défi majeur pour la bonne mise en œuvre du programme.

Le ministre a également annoncé que les travaux de réalisation de 196 structures publiques, programmées dans le cadre de la loi de finances pour l'exercice 2025, seront lancés en mai prochain. Il a déclaré que ses services avaient désigné les bureaux d'études chargés du suivi de ces projets.

Le ministre a assuré que ses services œuvrent pour une distribution rationnelle de ces structures à travers les différentes wilayas du pays.

La question des infrastructures publiques, en particulier les écoles, a également été abordée par le ministre. Mohamed Tarek Belaribi a annoncé que son ministère mettrait en place une approche plus rationnelle pour la distribution des infrastructures publiques à travers les wilayas du pays. Il a expliqué que la construction des établissements éducatifs dans les nouvelles agglomérations reposait sur des critères bien définis, tenant compte de la carte éducative approuvée par le ministère de l'Education nationale, du nombre d'élèves dans chaque quartier, ainsi que des enveloppes budgétaires allouées dans les lois de finances. Pour illustrer cette approche, le ministre a cité l'exemple de la nouvelle ville de Bouinan où, malgré la présence de 15 structures publiques, plusieurs d'entre elles sont restées fermées en raison du faible nombre d'élèves inscrits. Une situation similaire a été observée dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah, où 23 structures publiques ont été construites, y compris un centre commercial, en parallèle des unités résidentielles.

Un autre sujet délicat abordé par M. Belaribi concerne les retards dans la livraison des logements promotionnels aidés (LPA) et des logements promotionnels participatifs (LSP). Ces retards, qui affectent directement de nombreuses familles inscrites dans ces programmes, ont suscité des préoccupations et des critiques. Le ministre a assuré que des mesures fermes seraient prises contre les promoteurs immobiliers qui font preuve de négligence et qui ne respectent pas les délais de livraison. Des solutions seront également mises en place pour accélérer les livraisons en 2025.

Concernant le logement rural, le ministre a évoqué un autre défi majeur, celui de la sous-consommation des aides financières attribuées pour ce type de logement. Selon ses déclarations, plus de 500 000 aides financières sont restées inutilisées à travers le pays jusqu'en mars 2025. Ce retard est principalement dû aux délais pris par certains présidents d'APC dans la remise des listes nominatives des bénéficiaires. Cependant, le ministre a exprimé la disposition de son ministère à allouer davantage de fonds aux wilayas qui parviennent à achever leurs programmes dans les délais impartis.

Sihem Bounabi

DEUXIEME EDITION DE «DU F'TOUR AU S'HOUR»

2 000 convives réunis à Oran

DEUX mille repas ont été servis, vendredi soir, au boulevard de l'ALN, au front de mer d'Oran, dans le cadre de l'initiative intitulée «Du f'tour au s'hour», organisée par le Croissant-Rouge algérien (CRA). Il s'agit de la deuxième édition de cette action solidaire, après celle tenue, mardi dernier au, jardin de la Liberté, près du quartier Es-Sedikia, qui avait rassemblé plus de 2 500 personnes. C'est ce qu'a indiqué Karim Mouchi, président du comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien.

M. Mouchi a précisé que cet événement humanitaire et caritatif, placé sous l'égide du wali d'Oran, Samir Chibani, s'était tenu en soirée et a accueilli plus de 2 000 personnes. Le responsable avait également annoncé plusieurs surprises à cette occasion et invité chaleureusement les citoyens à y prendre part. Un autre repas collectif a été organisé, mercredi dernier, par le Croissant-Rouge algérien en collaboration avec le Village Méditerranéen d'Oran. Cet événement, destiné à 350 étudiants étrangers, a été marqué par un accueil chaleureux de la part des autorités locales, qui ont souligné l'importance de la coopération et de la solidarité entre les peuples.

Venus de 17 pays africains et européens, dont six étudiants de Russie et cinq de Turquie, les invités ont assisté après le repas à une soirée andalouse et à une cérémonie de clôture mettant en valeur le riche patrimoine culturel algérien et oranais.

Selon Karim Mouchi, des œuvres artisanales traditionnelles ont également été exposées pour faire découvrir les spécificités locales.

Il convient de rappeler que le Village Méditerranéen a également pris part à l'organisation du repas de mardi au jardin de la Liberté, en coordination avec le Croissant-Rouge algérien. Cette initiative a réuni plus de 2 500 personnes dans une ambiance conviviale, renforçant les valeurs de solidarité et de fraternité, et valorisant l'esprit caritatif et la coopération entre les différentes composantes de la société.

L'événement a vu la participation active des Scouts musulmans algériens (SMA), du Croissant-Rouge algérien et de nombreuses associations, qui ont contribué à l'organisation et à la distribution des repas. Leur implication a conféré à ces rencontres une atmosphère de convivialité et un fort esprit de responsabilité sociale.

Brahim Mazi

TIZI OUZOU

Une centaine d'infractions commerciales en quinze jours

DURANT la première quinzaine du mois de Ramadhan, les inspecteurs de la direction du commerce de la wilaya de Tizi Ouzou ont mené 3 150 interventions. Ces opérations ont permis de constater 287 infractions dans la pratique commerciale, ayant donné lieu à 283 procès-verbaux pour des poursuites judiciaires à l'encontre des auteurs de ces infractions. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la direction du commerce de la wilaya.

Les agents de contrôle ont proposé la fermeture de 45 commerces pour non-respect de la réglementation en vigueur. Dans le cadre des opérations de contrôle de la qualité et de lutte contre la fraude, les inspecteurs ont également enregistré plusieurs manquements. Sur 1 519 interventions effectuées dans ce domaine, 139 infractions ont été constatées et 136 procès-verbaux judiciaires ont été dressés. De plus, la fermeture de 14 commerces a été proposée pour non-conformité aux règles en vigueur.

Les agents de la direction du commerce ont aussi procédé à la saisie de produits alimentaires non conformes aux normes de consommation, souvent en grande quantité. Ce sont ainsi 1,983 tonne de denrées solides et 217,7 litres de produits liquides impropres à la consommation, d'une valeur estimée à 505 999 DA, qui ont été retirés des circuits de distribution. La même source précise que les principales infractions relevées concernent le non-respect des normes d'hygiène et de propreté, la vente de produits périmés ou impropres à la consommation, l'absence d'affichage des informations obligatoires destinées aux consommateurs, ainsi que la non-conformité aux normes de sécurité des produits. En matière de surveillance des pratiques commerciales, les inspecteurs ont effectué 1 631 interventions, révélant 148 infractions. Cela a conduit à l'établissement de 147 procès-verbaux judiciaires, et la fermeture de 31 commerces a été également prononcée. Enfin, la direction du commerce a indiqué que les infractions les plus courantes relevaient de l'exploitation commerciale avec un registre de commerce expiré, de la tenue d'activités commerciales non autorisées, du non-affichage des prix, ainsi que de l'absence de registre de commerce.

Près de 1000 appels à la Police en 30 jours

LA SÛRETÉ de wilaya de Tizi Ouzou a indiqué avoir reçu un total de 956 appels téléphoniques de la part des citoyens durant le mois écoulé, via les numéros verts 15-48, 104 et 17, dédiés aux services de police. C'est ce qu'a précisé mercredi un communiqué de ce corps de sécurité. Ces appels se répartissent comme suit : 460 appels de secours, 46 demandes d'orientation, 14 signalements de vols, 5 signalements d'incendies et 33 signalements d'accidents de la circulation. À cela s'ajoutent 398 appels portant sur d'autres types d'interventions ou de renseignements. La sûreté de wilaya a rappelé, à cette occasion, l'importance de ces numéros verts, disponibles 24h/24, pour signaler tout incident ou danger, et a appelé les citoyens à renforcer cette collaboration en signalant rapidement tout fait suspect.

Saïd Tissegouine

RAMADAN, CE MOIS DE JEÛNE, DE PIETE ET DE SACRIFICE, FACE A LA MONDIALISATION DEVORANTE



Par Cheikh Tahar Badaoui

DE LA LEGISLATION EN ISLAM

Il y a lieu de préciser à bon escient que le Saint Coran n'a en rien innové dans ce qu'il a apporté comme règles pratiques. Bien au contraire, dans bien des cas, ce Livre céleste a suivi les voies de changement qu'impliquent les règles sociologiques en choisissant parfois ce qu'il y avait de mieux en elles pour atteindre les objectifs recherchés. En effet, il n'y a aucune société humaine qui n'ait pas connu de vente et d'achat, de mariage et d'héritage ou de système pénal et autres moyens permettant de régler d'éventuels conflits ou de faire face aux diverses situations de l'heure.

Il en est ainsi de la société arabe qui avait, avant la venue de l'Islam et la Révélation du Saint Coran, des coutumes qui régissaient sa vie et ses affaires courantes et constituaient pour celles-ci, des garde-fous en cas d'infractions ou de litiges. Les arabes avaient déjà des us et coutumes, des règles et des croyances propres à eux. L'Islam en confirma beaucoup, de même qu'il en annula celles entachées de paganisme ou d'immoralité, et en remania certaines autres, sans que cela pour autant, ne lui soit préjudiciable aussi bien dans sa propre législation que dans son autonomie.

En effet, l'lslam par rapport à son impact sur la vie des hommes et les relations de bien être qu'il ne cesse de tisser entre eux, reste une religion du juste milieu, venue pour gérer les affaires des gens et pour concrétiser les idéaux de justice et de droit, et non pour remettre en cause, tout ce que les gens avaient comme lois et coutumes et en faire table rase, afin de bâtir sur leurs ruines, de nouvelles lois et règles, n'ayant rien à voir avec la nature innée de l'humanité, ou avec les lois de la sociologie.

Bien au contraire, l'lslam jugeait les choses en fonction de leur utilité et de leur nuisance. Ce qui était utile dans la loi des Arabes comme les serments et le prix du sang (cas d'homicide), il les a confirmés et en a fait partie intégrante de sa législation ; d'autre part, tout ce qui est nuisible pour la société, la famille et les biens, l'Islam l'a rejeté en proposant et souvent avec insistance aux gens, des solutions de rechange plus bénéfiques et mieux adéquates à leurs préoccupations de tous les jours.

C'est ainsi que Le Saint Coran se soulève furieusement contre certaines coutumes abominables qu'Il relate en ces termes : « Et ils assignent une partie (des biens) que Nous leur avons attribués à des divinités dont ils ignorent eux-mêmes l'existence. Par Allah, vous serez certes, interrogés sur ce que vous inventiez. Et ils assignent à Allah des filles ; Gloire et Pureté à Lui. Et à eux-mêmes, cependant, ce qu'ils désirent (des fils). Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux naissance d'une fille, son visage alors s'assombrit, et une rage profonde l'envahit. » (Sourate dite « Les abeilles » Versets 56 à 59.).

Quant à ce qui était corrigible ou susceptible d'être remanié, l'Islam l'a réformé pour le rendre plus utile pour les hommes. Cette religion, hormis son caractère immuable et dogmatique, jouit d'une aisance et d'une souplesse sans égal vis-à-vis de la compréhension de la personnalité humaine, ses penchants, ses tourments face à son environnement multidimensionnel. Il possède en effet, une autre façon de traiter les lois et coutumes qu'il trouva très ancrées dans la société nonobstant leur caractère nuisible. Il manifeste en outre son approbation, par rapport à cette législation préislamique du fait de leur usage très répandu, tout en instituant par ailleurs leur abrogation par la promulgation d'autres lois plus justes.

C'est ainsi qu'il a procédé avec le problème de l'esclavage et de l'exécution des prisonniers, pratique courante chez les Arabes. Pour ce qui est de l'esclavage, par exemple, l'Islam, ne l'a guère aboli d'une manière prompte et catégorique, il l'a en effet confirmé en raison de son ancrage dans les esprits des gens, tout en encourageant par ailleurs les mesures d'affranchissement, allant jusqu'à en faire un acte de piété et surtout un moyen d'expiation pour de nombreux péchés tels notamment : la violation des serments, les homicides involontaires, les infractions au jeûne du mois de Ramadan et les déclarations de divorce. Suivant cette logique, il a stimulé les gens à affranchir leurs esclaves en leur garantissant l'agrément du Seigneur Allah, Maître des Univers, qui se traduit par une vie de quiétude et de bonheur d'ici bas et dans l'Au-delà.

Pour ce qui est de l'exécution des prisonniers, l'Islam a confirmé cette pratique mais seulement dans le cadre de la loi du Talion à savoir : « Ame pour âme, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent etc. » pratique très ancrée à cette époque, et reconnue quand bien même par le Saint Coran, sans qu'il n'en fasse une législation définitive. Les règles que cette religion monothéiste a établies en ce sens, sont la libération par générosité sans contrepartie aucune, ou par le paiement de rançons déterminées par consentement tacite, telles qu'elles sont consignées dans la Sourate dite « Mohammed » Salut Divin Sur Lui, où sont traitées avec précision les lois relatives à la captivité.

L'Islam a, par ailleurs, abrogé certaines pratiques en vigueur dans la société arabe préislamique. Parmi celles-ci, figurent deux institutions à savoir : l'adoption et les droits d'héritage qui en résultaient. Le Saint Coran stipule avec force et éloquence à ce sujet:

« Allah n'a guère fait de vos enfants adoptifs, vos propres enfants (légitimes). Ce sont là des propos qui sortent seulement de votre bouche et Allah quant à Lui, Il dit Vrai et guide dans la voie droite. Appelez les du nom de leurs pères, c'est plus équitable devant Dieu. Mais si vous ne connaissez pas leurs pères, alors, considérez les comme vos frères en religion, ou tels vos alliés. » (Sourate dite « Al Ahzâb » ou « Les coalisés » Versets 4 et 5.). Cette disposition coranique a abrogé de ce fait, les droits d'héritage qui résultaient de l'adoption permise jusqu'alors. Il est dit par ailleurs dans le Saint Coran, complétant l'idée maîtresse signalée plus haut : « Cependant, ceux qui sont liés par la parenté ont priorité, les uns envers les autres, d'après le Livre d'Allah. ». Sourate dite « Al Anfal » ou « le Butin » (Verset 75). A préciser ici, qu'après Son émigration solennelle à Médina, le Saint Prophète unifia les émigrés venant de la Mecque, persécutés par les idolâtres et païens, vivant aux alentours de ce Temple Sacré, avec les citoyens de Médina, de telle sorte que, grâce à cette fraternité noble et désintéressée, le Mecquois héritait du Médinois et vice-versa, jusqu'à l'abrogation définitive de cette pratique par l'injonction coranique susvisée.

Quant aux règles que l'Islam a remaniées il y a la coutume de délaissement de la femme par son époux. En effet, c'est après que le Saint Coran fût révélé, et ce, depuis fort longtemps, que se pose le problème qui nécessita la Révélation de Versets à ce sujet.

C'était dire que le statut personnel de la société arabe, était encore en vigueur parmi les musulmans et ce bien après la venue bénie du Prophète, Salut et Bénédiction Sur Lui.

A l'origine de cette affaire, un compagnon « Aws Ibn Essamet », fit le serment de délaisser son épouse, puis regretta son acte. Son épouse « Khawla bent Thaâlaba » exposa leur cas au Messager de Dieu, Salut Divin Sur Lui. Il lui répondit par Sa logique lumineuse qu'elle lui était désormais interdite.

Elle contesta cette décision et lui répliqua avec amertume : «Ô Messager de Dieu ! Il n'a guère prononcé le divorce. Il a dit seulement que j'étais devenue pour lui telle le dos de sa mère. ». Mais le Prophète, maintient son verdict.

kebbeh libanaise



Ingrédients

- 250 gr de boul gour
- 500 gr de steak haché
- Sel
- Poivre
- 4 épices (cardamome noire moulu, cannelle, coriandre moulue, clou de girofle moulu)
- 3 oignons moyens
- 4 cuillères à soupe d'huile
- Huile pour friture

Les étapes

- Faire trempez le boul gour dans de l'eau froide pendant 3 à 4 heures.
- L'égoutter en le pressant entre vos mains pour se débarrasser de l'eau.
- Mettre dans le robot, 250 gr de viande, sel, poivre et un peu des 4 épices.
- Faire tourner le robot pendant 3 minutes.
- Ajoutez le boul gour et faire tourner le robot pendant 5 minutes.
- Ajoutez un peu d'eau si c'est nécessaire.
- Faite avec ce dernier mélange 18 boulettes et réservez au frais.
- Faire revenir les oignons dans l'huile pendant 5 minutes en remuant de temps en temps.
- Ajoutez 250 gr de viande hachée, sel, poivre, et 1 cuillère à café des 4 épices.
- Faire revenir jusqu'à ce que la viande change de couleur en l'écrasant avec une cuillère en bois.
- Retirez les boulettes du frais et formez un trou dans chaque boulette.
- Mettre un peu de farce et fermez en soudant l'ouverture avec le pouce et l'index.
- Donnez à vos boules une belle forme ovale les extrémités doivent êtres pointues.

Carotte mcharmla



Ingrédients:

- 500g de carottes
- 3 cas d'huile
- sel, poivre
- 1/2 courgette râpée
- de l'huile
- carvi (karwiya)
- 1 1 cas de vinaigre



Les étapes

couper des carotte en rondelle les faire bouillir.

Une fois cuites les assaisonnés : huile d'olive sel poivre karvi(karwiya) olives vertes effilées thon a l'huile œuf 1cac de harissa.

MÉTHODE DE PRÉPARATION:

Couper les carottes en rondelles, les faire cuire dans l'eau bouillante salée.

-Piler l'ail, mélanger aux épices et diluer avec 1 cas d'eau, puis faire revenir le tout dans l'huile.

-Ajouter les rondelles de carottes cuites.

-Couvrir et laisser cuire encore quelques minutes a petit feu, puis arroser de vinaigre

Tadjine Zitoun au poulet :



Ingrédient

- Un poulet
- L'oignon
- Olive verte dénoyautées.
- Champignon. Sel poivre gingembre.
- Faire revenir les morceaux de poulet dans du smen.

Les étapes

Rajouter un oignon émincé sel 1/2cac poivre 1/2 CAC de gingembre sel laisser mijoter puis rajouter des champignon entier laisser mijoter encore et rajouter de l'eau à niveau.
Cuire. Prélever un peu de sauce rajouter 1 cas de farine et remettre sur le feu pour réduire la sauce et mettre des olives verte dénoyautées préalablement bouillies deux fois.
Bb: vous pouvez rajouter des carottes coupées en rondelles **A.H**

Jus de citron – cherbet

Ingrédients:

- 5 gros citrons (4 pour le sirop et un pour la garniture)
- Zest d'1/2 citron (facultatif)
- 2 ½ tasses de sucre

Instructions de Préparation:
Dans une grande casserole, mettre le jus de 4 citrons pressés, le zeste d'1/2 citron (réserver le citron), l'eau et le sucre. Faire cuire sur feux doux pendant environ 1h 1/2 ou jusqu'à ce que le jus soit réduit d'1/3 et le zeste commence à prendre la couleur orange. Couper le citron réservé en deux et trancher quatre fines lanières et réserver pour la décoration. Dans un mortier, presser le reste du citron et réduire les deux moitiés du citron afin de faire libérer les huiles du citron de la peau. Presser le jus du citron et le sirop dans un pichet. Ajouter de l'eau et/ou du sucre selon le goût. Ajouter de la glace, les lanières de citron, bâton de cannelle et les clous de girofles.



Bourek a la pâte cuit au four:



Ingrédients

- Un œuf.
- Un verre a thé de smen fondu
- Un verre a thé de lait tiède.
- 1cac de levure de boulanger.
- Une pincée de sel
- Ramasser avec de la farine. La pâte doit être souple
- 1 citron

Les étapes

- Former des boule de la taille d'un œuf. Huiler généreusement votre plan de travail. Prenez une boule étalez en bande verticalement le plus fin possible.
- Mettre votre farce au choix (Oignon viande hachée sel poivre œuf fromage fondu persil) y déposer un peu et former un triangle en répétant la même chose jusqu'en haut de la bande verticale.
- Comme pour les samoussa. Badigeonner d'œuf parsemé de grain de Nigel. Cuire 180 degre

Khobz tadjine(matkouh)







Ingrédients

- farine semoule. 500g de farine
- 200 g de semoule fine
- 1cas de sel d'un côté.
- Graine pour pain Nigel et fenouil
- 1cas de levure de boulanger d'un autre côté
- 1cas de sucre ramasser à l'eau tiède et pétrir tout en incorporant de l'eau petit

a petit jusqu'à obstination d'une pâte souple et très molle.

- Un verre moitie beurre fondu moitie huile sans goût
- Un sachet de levure chimique
- Une pince de sel

La préparation

- Laisser reposer 1 h. Sur un grand torchon parsemer de la semoule fine
- Versez dans un moule huilé
- Diviser la pâte en deux à trois boules
- Aplatir rajouter par-dessus de la semoule fine
- Couvrir et laisser lever
- Cuire sur un tajine des deux côtés

Jus de fraise:

Jus de fraise: broyer la fraise rajoutée un jus de citron du sucre et l'eau selon le goût. Vous pouvez filtrer la préparation ou la consommer comme telle

NBA

Jimmy Butler, cette bonne pioche qui fait encore gagner les Golden State Warriors

JIMMY BUTLER a compilé un triple-double (18 points, 11 rebonds, 12 passes) et les Golden State Warriors ont battu les Toronto Raptors (117-114). La franchise californienne, qui a tout de même perdu Stephen Curry sur blessure la nuit dernière, a remporté 16 des 18 matches disputés par Butler depuis son arrivée en février.

Jimmy Butler est décidément la bonne pioche de la deadline. Golden State a remporté 16 des 18 matches disputés par l'arrière All-Star avec un dernier succès décroché jeudi soir à l'occasion de la réception de Toronto. Une courte victoire (117-114) où la recrue XXL des Warriors a porté son équipe après la blessure de Stephen Curry, victime d'une vilaine chute. Butler a donc pris le relais aux commandes de l'attaque californienne et il a compilé 18 points, 11 rebonds et 12 passes ainsi qu'un contre décisif en toute fin de partie. Cinq autres joueurs des Warriors ont franchi la barre des 10 points. Draymond Green en a mis 21 (avec 7 rebonds, 5 passes et 4 interceptions) tandis que Quinten Post en a marqué 18 en sortie de banc. La franchise de San Francisco renforce sa sixième place à l'Ouest et reste même en course pour finir cinquième.

Il est l'un des hommes du moment en NBA, même s'il est peu mis en avant. Coby White a signé une douzième rencontre consécutive à 20 points ou plus. Il a inscrit 35 points à l'occasion d'une victoire des Bulls sur le parquet des Kings (116-128). Chicago a d'ailleurs gagné 8 des 12 matches en question et termine bien la saison.

Fin de série pour Los Angeles. Les Lakers se sont inclinés contre les Bucks après avoir enchaîné trois victoires de suite. La formation californienne évoluait sans ses quatre meilleurs joueurs, à savoir Luka Doncic, LeBron James, Austin Reaves et Rui Hachimura. Une aubaine pour Milwaukee, qui avait besoin de se relancer. L'équipe du Wisconsin s'est largement imposé (89-118). Giannis Antetokounmpo a marqué 28 points en 29 minutes. Bronny James a lui signé le meilleur match de sa jeune carrière et il a terminé meilleur marqueur des Lakers avec 17 points.

GRAND PRIX DE CHINE | LEWIS HAMILTON EN POLE POUR LA COURSE SPRINT

Le réveil du champion

Même lui ne l'avait pas vu venir. Lewis Hamilton (Ferrari) partira samedi en tête de la course sprint du Grand Prix de Chine de Formule 1, deuxième manche de la saison, après avoir réussi le meilleur temps des qualifications vendredi sur le circuit de Shanghai. «C'est un résultat auquel je ne m'attendais pas», a reconnu le Britannique.



L'orgueil du champion. Ou simplement le réveil, c'est selon. Mais après un week-end complètement manqué à Melbourne, Lewis Hamilton a signé le meilleur temps des qualifications sprint, vendredi, sur le circuit de Shanghai. Pas de quoi crier victoire pour le septuple champion du monde, bien conscient du travail qui l'attend avec la Scuderia Ferrari. Mais un joli signe de reprise et d'espoir, quand même, pour la suite de la saison. Surtout qu'il n'était pas vraiment attendu. «Oh, vraiment ?», s'est tout d'abord étonné «LH44» après avoir été prévenu de sa pole position via un message radio. Avant de rire presque nerveusement, de joie comme de soulagement. Pour son premier sprint avec la Scuderia, le Britannique s'élancera donc devant le Néerlandais Max Verstappen (Red Bull), 2e. La première McLaren, que l'on attendait pourtant devant, s'élancera seulement 3e, avec Oscar Piastri, devant le Monégasque Charles Leclerc (Ferrari), 4e. L'autre McLaren, celle du leader au championnat Lando Norris, ne sera que 6e, la faute à une erreur de pilotage en toute fin de qualification. Le Britannique partira derrière son compatriote George Russell (Mercedes), 5e. Mais peu importe pour Lewis Hamilton, qui s'élancera pour sa part devant tout le monde sur un tracé où il s'est imposé six fois par le passé. «Je suis un peu sous le choc, a-t-il confié dans la foulée au micro de F1TV. Je n'arrive pas à réaliser que nous ayons signé la pole ! C'est un résultat inattendu, mais je suis très, très heureux, et très fier. Le week-end dernier était un désastre pour nous. Alors venir ici sur un circuit que j'aime, Shanghai, un endroit magnifique, et le temps a été incroyable. La voiture était en place dès le premier tour.» Sur un nuage et sous le soleil de Shangai, Hamilton, pas dupe, est toutefois conscient qu'il ne s'agit «que» d'une qualification à la course sprint. Mais sa performance du jour est toutefois encourageante pour toute une écurie en proie aux critiques depuis le week-end dernier.

«Nous avons fait de grands changements. L'équipe a fait un travail fantastique pendant la pause pour préparer la voiture et je suis un peu sous le choc. Je n'arrive pas à croire que nous ayons obtenu la pole dans un sprint, ce n'est évidemment pas la course principale, donc nous avons du travail à faire pour demain, mais c'est une bonne étape pour la course», a ajouté dans la foulée Hamilton, remerciant au passage le public pour un soutien sans faille. Au point qu'un «tifo» a même été réalisé par ses supporters au moment de franchir la ligne d'arrivée. Cette fois, son histoire avec la Scuderia peut enfin commencer.

MILAN-SANREMO

Van der Poel : «Si Pogacar est plus fort, tu dois l'accepter»

A LA VEILLE du premier Monument de la saison, Mathieu Van der Poel a accordé une interview à nos confrères de L'Equipe. Alors que son début de saison est discret, le Néerlandais aborde la Primavera dans les meilleures conditions et s'avance comme un favori avec Tadej Pogacar, sur qui il ne veut pas se concentrer outre mesure, mais dont il loue les qualités.

Les Monuments sont souvent l'occasion de voir les tous meilleurs du peloton s'affronter. Alors que la Classicissima lui échappe toujours, Tadej Pogacar est sur toutes les lèvres, même celles de Mathieu Van der Poel, vainqueur en 2023. L'an passé, le Néerlandais a endossé le rôle d'équipier en reprenant Pogacar qui avait attaqué au sommet du Poggio. Une manœuvre sur laquelle il est revenu dans L'Équipe. «Si je ne réagis pas à son attaque, il part et il gagne», a pointé Van der Poel, qui s'était alors mis à la planche pour faire gagner son sprinter, Jasper Philipsen.

Les duels entre Tadej Pogacar et Mathieu Van der Poel sont devenus une habitude, une friandise que l'on déguste au printemps. «On a une bonne relation tous les deux, mais pour être honnête, je ne pense pas trop à notre rivalité, a commencé le coureur d›Alpecin-Deceuninck, qui souhaite surtout se concentrer sur sa course et sa performance. S'il est plus fort, comme il l'a été lors du Tour des Flandres il y a deux ans, tu dois l'accepter, ce n'est pas quelque chose que je peux changer, surtout que j'avais fait tout ce que je pouvais pour être au top sur cette course.»

Interrogé sur le moment où le Slovène l'a le plus fait souffrir, le Néerlandais se souvient d'une victoire, plutôt que d'une défaite. «Sur le Ronde que j'ai gagné en 2022, le dernier passage dans le Quaremont et le Paterberg, où je pouvais juste suivre sa roue, c'était plus douloureux que quand il m'a largué l'année d'après, parce que là il allait juste trop vite, je ne pouvais pas suivre et j'ai dû prendre mon propre rythme», a détaillé Van der Poel, qui est très impressionné par les qualités de flandriens de son adversaire.

«J'ai quand même couru le Tour des Flandres quelques fois (six participations) et le rythme qu'il a mis dans le Vieux Quaremont notamment, c'est vraiment à part», a-t-il loué. Avec une victoire sur le Samyn et un Tirreno-Adriatico couru «en préparation», le petit-fils de Raymond Poulidor semble arriver dans les meilleures conditions en Italie. Tant mieux pour le spectacle.



PORTUGAL

Le malaise Cristiano Ronaldo met le feu

Le Portugal est tombé de haut face au Danemark. Au pays, on pointe du doigt les coupables, à commencer par Cristiano Ronaldo.Hier soir, l'équipe de France a sombré face à la Croatie en 1/4 de finale de la Ligue des Nations (2-0). Mais les Bleus ne sont pas les seuls à avoir beaucoup déçu.



Opposé au Danemark, le Portugal s'est incliné 1 à 0. Plus que la défaite, c'est surtout la manière qui fait parler ce vendredi. Roberto Martinez en a d'ailleurs parlé en conférence de presse. «C'était notre pire performance des deux dernières années. Ce n'est pas une question de plan. Pendant le match, nous n'avons pas fait ce qu'il fallait pour jouer avec l'ambiance et l'agressivité du Danemark. Nous avons besoin de matchs comme celui-ci. Il y a eu une pause de cinq mois et nous n'avons pas joué avec l'intensité nécessaire. La pression danoise a été très efficace. Il aurait été très facile de jouer de longs ballons sans chercher à progresser collectivement. Nous avons souffert par moments et Diogo Costa nous a donné l'occasion d'aborder le match retour avec confiance.»

Il a ajouté : «nous n'avons pas remporté les duels nécessaires, nous n'avons pas anticipé les zones où le Danemark aime jouer à l'intérieur, créant ainsi une supériorité numérique dans la zone centrale. Il y a eu beaucoup de pertes de balle, nous avons manqué de lignes de passe rapides, ce qui arrive tous les jours au club, à chaque match. Après, il faut travailler et progresser. Nous avons manqué de synchronisation. L'attitude était fantastique, mais notre performance n'a pas été à la hauteur de nos attentes et les joueurs sont très concentrés sur le soutien d'Alvalade pour montrer ce dont nous sommes capables.» Ses joueurs sont d'accord avec son analyse. C'est le cas de Ruben Dias, qui a avoué : «nous n'étions pas, même pas proches, à notre meilleur niveau. On pourrait croire que nous avons été surpris, mais au final, on se rend compte que nous ne nous sommes pas préparés mentalement de la meilleure façon.»

Le discours était sensiblement le même pour Bruno Fernandes, qui a parlé d'un manque d'agressivité. Cristiano Ronaldo, lui, n'a pas voulu parler aux journalistes. Il s'est contenté de poster un message sur X. « Nous avons 90 minutes pour renverser la situation. Allons-y à fond, Portugal ! » Un conseil qu'il doit aussi s'appliquer à lui-même d'après la presse portugaise, qui n'a pas du tout aimé sa prestation d'hier soir. Titulaire, CR7 n'a pas vraiment brillé hier soir (0 tir cadré, 0 passe clé). Au pays, on ne l'épargne pas ce vendredi. O Jogo, qui lui a attribué un 4 pour son match, a commenté : «on ne peut pas dire que le Portugal a joué avec joueur en moins, car, en fait, certains joueurs avaient un niveau inférieur aux attentes, mais c'était une proie facile pour la défense du Danemark.» De son côté, A Bola lui a mis la même note.

90 minutes jouées, 0 tir cadré, 0 passe clé… Une soirée compliquée pour CR7 lors de la défaite du Portugal face au Danemark (1-0). Malgré un 100% de précision dans ses passes (24/24),

LA PRESSE PORTUGAISE RÉCLAME DU CHANGEMENT

« Quelques instants avant qu'Eriksen ne marque le penalty, le capitaine est allé voir Diogo Costa pour lui remonter le moral et peut-être lui donner un indice sur la direction probable du tir du Danois, l'ancien coéquipier de CR7 à Manchester United. Première occasion du match à la 35e minute, tête décroisée sur le poteau gauche. En début de seconde période, après une passe de Rafael Leão, il a tâtonné avec le ballon et n'a pas donné la meilleure séquence au jeu. Et a disparu du terrain», a écrit le média portugais avant d'être plus virulent dans un autre article. «Laisser Cristiano Ronaldo sur le terrain pendant 90 minutes, à 40 ans — les Portugais n'ont certainement pas oublié le dernier Championnat d'Europe… — était scandaleux ! Martínez a salué la veille le courage de son homologue, l'audace du pressing haut et l'utilisation de jeunes talents, mais il était temps pour lui d'avoir le courage d'expliquer à Ronaldo qu'il ne peut pas jouer les 90 minutes complètes de chaque match pour l'équipe nationale. Ce n'est pas possible. Arrêt complet. C'est une chose d'avoir une place en équipe nationale, car cela ne fait aucun doute, mais le Portugal ne peut pas rester l'otage de ce contexte, nous devons préparer l'avenir… maintenant !»

Un avenir incarné notamment par Gonçalo Ramos, qui a été envoyé en tribunes hier soir. A Bola ne comprend pas comment Roberto Martinez, dont les choix de changements ont fait jaser; a pu se passer de cette option, tout comme de Francisco Conceição. Ce, alors qu'un CR7 (40 ans) a joué toute la rencontre. Le sélectionneur portugais a répondu sur le sujet. «Je crois en chacun. Francisco est revenu de blessure et n'a pu jouer qu'un seul match. Gonçalo Ramos rejoint notre équipe pour la première fois en Ligue des Nations. Gonçalo est un joueur très important pour nous. La question n'est pas de savoir qui est absent ou qui est titulaire. Pendant la trêve de novembre à mars, il y a des moments où l'intensité, le rythme et la synchronisation manquent, et nous n'avions pas Cristiano comme attaquant. Il était dans les zones que nous attendions, et ce n'était pas son problème.» Il est pourtant un boulet que traîne la sélection pour plusieurs médias portugais, qui ne semblent plus croire au messie Cristiano Ronaldo.

ÉLIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2026

Vinicius Jr sauve le Brésil lors du choc face à la Colombie

DANS LA NUIT, le Brésil a affronté la Colombie dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. La Seleção a pu compter sur Vinicius Jr pour l'emporter.

Il y a deux semaines, tout le Brésil ou presque attendait le grand retour de Neymar Jr (33 ans) avec l'équipe nationale. Et cela a été chose faite puisque Dorival Junior avait choisi de l'inclure dans la liste des 23 joueurs retenus durant ce rassemblement de mars 2025. Mais la joie a été de courte durée puisque très rapidement, l'attaquant de Santos a dû déclarer forfait à la suite d'une blessure. Une mauvaise nouvelle pour la Seleção qui comptait sur ses qualités de buteur (79 buts en 128 sélections).

Dans la foulée, Dorival Junior a convoqué Endrick (18 ans), absent des deux dernières listes en raison de son faible temps de jeu au Real Madrid. Il a donc fait son grand retour dans le groupe auri-verde, qui a un menu chargé ce mois-ci.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, la Seleção, qui était cinquième de la zone AmSud après 12 journées (18 points, 5 victoires, 3 nuls, 4 défaites) avant le coup d'envoi, a débuté son marathon avec une confrontation face à la Colombie. Une sélection qui n'avait seulement qu'une longueur d'avance sur elle au classement. Autant dire que le choc entre les deux pays était d'une importance cruciale. Et ce sont finalement les Brésiliens qui se sont imposés sur le score de 2 à 1. Très rapidement, ils ont été très dangereux, notamment Vinicius Jr (24 ans) qui a été fauché dans la surface après une passe parfaite de Raphinha, l'homme en forme du FC Barcelone.

C'est lui qui s'est d'ailleurs présenté pour frapper et transformer le pénalty à la 5e minute de jeu (1-0). Mais les Cafeteros ont réussi à égaliser à la 40e minute grâce à Luis Diaz, qui a trompé Alisson après avoir été bien servi par James Rodriguez (1-1, 40e).

Tout était à refaire pour le Brésil, qui a appris une mauvaise nouvelle. Gabriel Magalhães, qui a écopé d'un carton jaune, ne pourra pas jouer contre l'Argentine lors du prochain match. Sortis sous les huées à la pause, les coéquipiers de Marquinhos sont revenus avec force et sont parvenus à l'emporter sur le fil. En effet, Vinicius Jr a enfilé son costume de héros et a marqué le but de la victoire dans les arrêts de jeu (2-1, 90e+9). Un succès qui permet au Brésil de remonter à la deuxième place du classement de la zone Amsud pour les qualifications de la Coupe du Monde 2026, en attendant les autres rencontres à venir.

SOLIDARITÉ DURANT LE RAMADHAN À CONSTANTINE

Des associations caritatives en action

DEPUIS le début du mois sacré de Ramadhan, les actes de charité et de soutien se sont multipliés pour venir en aide aux familles nécessiteuses. Ces actions de solidarité, menées quotidiennement, se caractérisent par l'engagement d'une armada de jeunes bénévoles, garçons et filles, membres de la Fondation « Ness El Khir » ainsi que d'autres associations à caractère social et caritatif de la wilaya de Constantine. En plus de leur forte et remarquable présence, durant les deux premières semaines du mois de Ramadhan, en effectuant des actions de solidarité, les équipes de « Ness El Khir » se sont illustrées cette année par l'organisation d'une louable initiative, baptisée « Maidat Errahma » dans un climat familial dans un grand restaurant implanté au lieu-dit « El Mouzina », dans la commune d'El Khroub qui se transforme à l'approche de l'heure de l›Iftar, en un rendez-vous convivial pour nombre de personnes défavorisées, de passagers, de jeunes universitaires et parfois même de travailleurs issus de wilayas limitrophes.

Lamine Messai, responsable de cette Fondation, a indiqué que plus de 3.700 repas chauds ont été servis depuis le début du mois de Ramadhan, dont plus de 1.500 repas servis à table et 1.200 autres emportés.

DES REPAS CHAUDS POUR DES PERSONNES HOSPITALISÉES

Un groupe de jeunes bénévoles, parmi les membres de cette Fondation, se sont mobilisés depuis le début du mois sacré pour soutenir aussi des malades hospitalisés et leurs accompagnateurs dans les services d'hématologie et de pédiatrie relevant du centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr. Benbadis sis au chef-lieu de wilaya et ceux de l'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed Boudiaf d'El Khroub, a-t-il ajouté.

Cet élan de solidarité a permis la distribution jusqu'à présent de près de 1.000 repas chauds, soit une moyenne quotidienne évaluée entre 50 et 60 repas emportés, selon les statistiques établies par cette organisation caritative.

La solidarité ne se limite pas pour ces bénévoles à l'organisation d'El Iftar, le groupe de jeunes s'étant engagé dans une autre activité humanitaire portant préparation d'une opération de circoncision collective dédiée aux enfants de familles défavorisées, en prévision de Leilat al-Qadr (nuit du destin) coïncidant avec le 27è jour du mois de Ramadhan.

Une prise en charge totale de cette catégorie sera donc assurée, a révélé le même responsable dont la priorité sera accordée aux enfants des régions rurales reculées, a-t-il souligné.

La même Fondation procédera également à la distribution de 100 tenues vestimentaires à l'occasion de l›Aid El Fitr au profit d'enfants orphelins et ceux issus de familles démunies dans le cadre de l'initiative « Farhat El Aid », a indiqué M. Messai.

Marquant sa place depuis sa création à Constantine il y a 3 ans, la Fondation « Ness El Khir » s'emploie à la consécration du principe de professionnalisme dans l'action civile, à travers sa présence permanente sur le terrain durant toute l'année à l'occasion de diverses manifestations sociales et religieuses et sa coordination avec les différents partenaires pour aider les couches sociales les plus vulnérables.

R. R.

63e ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE LA VICTOIRE

Plus de 1 300 foyers raccordés au gaz naturel à Béjaïa

À l'occasion de la commémoration du 63e anniversaire de la signature des accords d'Évian, le 19 mars 1962, plus de 1 300 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel dans les communes de Melbou, à l'est de la wilaya de Béjaïa. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de Sonelgaz.



Au total 1 348 foyers ont été alimentés en gaz naturel à Melbou et Boudjellil. Pour la commune de Melbou, 500 foyers ont été raccordés grâce à la réalisation d'un réseau d'environ 2 kilomètres, pour un coût moyen par foyer de 78 285,35 DA TTC. Par ailleurs, 843 foyers, répartis dans plusieurs villages de la municipalité de Boudjellil – en l'occurrence Talafsa, Tizi, Ath-Allouane, Aydassen, Taourirth, Tansaout, Ath H'lassa, Ath Saïda, Toumlilline, Bouchmakh et Métchik – ont également été raccordés. Ce programme a nécessité la réalisation d'un réseau d'une longueur de 60,715 kilomètres, pour un coût moyen par foyer dépassant les 188 000 DA TTC, précise la même source. Sonelgaz a souligné qu'une importance particulière est accordée à tous les projets de l'État contribuant au développement socio-économique du pays. À ce propos, l'apport annuel de nouveaux clients par la société avoisine les 20 000 abonnés, aussi bien en électricité qu'en gaz naturel. Outre le raccordement de ces foyers, l'opération s'est déroulée en présence des autorités locales et de membres de la famille révolutionnaire. La cérémonie de commémoration de la fête de la Victoire, marquant l'indépendance du pays, a été ponctuée par un dépôt de gerbe de fleurs et la lecture de la Fatiha à la mémoire des martyrs. La cérémonie a été présidée par le wali, M. Kamel-Eddine Karbouche, en présence du président de l'APW, M. Bachir Barket, du secrétaire général de la wilaya, de la cheffe de daïra, du maire de Béjaïa, ainsi que des parlementaires, du procureur général près la cour de Béjaïa, des directeurs de l'exécutif de wilaya et de représentants de la famille révolutionnaire, entre autres. Pour rappel, la commémoration de cette date historique s'est tenue sous le slogan « Sur les pas de la Victoire et en fidélité à la marche des martyrs ».

N. Bensalem

Médéa : Transmettre le message aux générations montantes

LA CÉLÉBRATION du 63e anniversaire de la fête de la victoire, coïncidant avec la date du 19 mars 1962, a été marquée par une allocution prononcée lors d'une cérémonie de recueillement à la mémoire des martyrs organisée au cimetière des chouhada du chef-lieu de wilaya, en présence du wali Djillai Doumi, des élus, des autorités civiles et militaires et des représentants du mouvement associatif.

Le secrétaire du bureau de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine, Fouad Chahouti, a prononcé à cette occasion une allocution au cours de laquelle il a rappelé le combat mené par le peuple algérien pour recouvrer sa liberté et son indépendance du joug colonial, la nécessité de transmettre le message des martyrs aux générations montantes.

L'orateur a souligné que la célébration de la fête de la victoire revêt une symbolique importante et une opportunité qui constitue notre fierté pour un combat libérateur contre une des plus grandes puissances de l'OTAN et pour « réaffirmer notre détermination à défendre notre pays et renouveler notre fidélité avec ceux qui nous ont précédés ». Aussi, le même responsable a appelé à prendre appui sur ce passé glorieux, d'autant que nous traversons une conjoncture très sensible au niveau régional et international et que nous restions mobilisés pour contrer toute forme de menace visant à déstabiliser le pays ou porter atteinte à l'unité pour laquelle un lourd tribut a été payé par son peuple.

L'orateur a appelé la jeunesse d'aujourd'hui à faire face aux difficultés du présent et préserver les acquis de liberté qu'elle a hérités des martyrs de la patrie.

Le cortège officiel s'est dirigé vers le siège de l'unité secondaire de la Protection civile de la commune de Ouzera, 10 km à l'est du chef-lieu de wilaya, où il a été procédé à sa baptisation du nom du moudjahid décédé Ammar Ramdane décédé en 2014, en présence de sa famille qui a été honorée à cette occasion.

Nabil B.

Grandement célébrée à Tizi Ouzou

TOUJOURS fidèles à la sacralité de la guerre d'indépendance nationale, les citoyens et les autorités civiles et militaires, à leur tête, le wali, Abou Bakar Essedik Boucetta, ont grandement célébré la journée de la victoire. En effet, tôt la matinée de mercredi dernier, la délégation officielle, conduite par le wali, se rendit au carré des Martyrs de M'douha ou de nombreux citoyens l'attendait déjà pour procéder en commun à la levée des couleurs, geste qui fut suivi de dépôts de gerbes fleurs au pied de la stèle des Martyrs et la lecture de la Fatiha.

Après cette cérémonie marquée par une grande solennité, les autorités ont honoré ensuite des membres de la famille révolutionnaire. Il s'agit de Dahbia Slimani, veuve du Moudjahid défunt, Arezki Hamid, la famille du chahid Bélaïd Kannoune et les Moudjahidine Ahmed Morsli et Salah Saïd. Sur ces mêmes lieux, un vibrant hommage a été rendu à Krim Belkacem, l'homme qui a activement participé aux accords du 18 mars 1962 traduits par le cessez-le-feu du lendemain (19 mars). Une fois les faits cérémoniaux exécutés, le wali et sa délégation ont pris la direction du Pôle d'Excellence pour baptiser l'école primaire locale au nom du couple Moudjahid formé par Akli M'hand Tahar et Zohra Akli. Toujours dans l'espace du Pôle d'Excellence, le premier commis de la wilaya de Tizi Ouzou a procédé à la pose de la première pierre du projet portant sur la réalisation d'un collège.

Saïd Tissegouine

OUVERTURE DU 14e FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DE LA CHANSON CHAÂBIE À ALGER

Hommage à El Hadj M'Hamed El Anka

Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a présidé, jeudi soir à Alger, l'ouverture officielle de la 14e édition du Festival culturel national de la chanson chaâbie (20-23 mars), organisée en hommage à la mémoire du maitre de la chanson chaâbie, El Hadj M'Hamed El Anka.

Dans son allocution d'ouverture au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, M. Ballalou a mis en avant «le rôle de ce festival dans la préservation de ce legs culturel», étant, dit-il, «l'un des événements artistiques phares que le ministère de la Culture et des Arts veille à parrainer, vu son rôle central dans la mise en valeur de l'un des éléments essentiels du patrimoine culturel immatériel algérien».

«La chanson chaâbie a toujours été une expression sincère de l'existence du peuple, qui porte à travers ses mélodies et ses paroles l'écho de la vie, traduisant ainsi la sagesse, la résistance, les joies et les peines.

Des poèmes de Sidi Lakhdar Benkhelouf qui perpétuent les hauts faits de la nation, aux œuvres de d'El Hadj M'Hamed El Anka ou encore Dahmane El Harrachi qui reflètent les problèmes et les rêves de la société, cet art a su conserver son authenticité se régénérant à travers les générations qui le portent, affirmant ainsi son statut de pilier fondamental de notre identité culturelle», a rappelé le ministre.

Ce festival a pour vocation de «déceler les nouveaux talents qui porteront la flamme de ce genre musical, en exploitant sa capacité de s'adapter aux divers genres musicaux modernes, comme l'avaient fait les grands maîtres du Chaâbi, dont Mahboub Bati, Boujemaâ El Ankis et El Hachemi Guerouabi, qui ont apporté leur touche



sans altérer son identité enracinée dans l'existence populaire», a-t-il poursuivi. Pour sa part, le Commissaire du festival, Abdelkader Bendamèche, a mis en relief le rôle de ce festival -destiné essentiellement aux jeunes- «en matière de formation artistique en vue de découvrir les talents nécessitant un encadrement».

Dans ce cadre, il a rappelé «les ateliers de formation récemment organisés au profit des candidats de cette édition sous la supervision de professeurs spécialisés dans le domaine», la formation étant «un enjeu majeur pour la préservation et la protection de ce genre musical algérien authentique».

En présence d'un public passionné de la chanson Chaâbie, cette soirée d'ouverture a été animée par un orchestre dirigé par El Hadi El Anka, qui a d'abord interprété la chanson de Hadj M'hamed El Anka «Al Hamdou Lillah ma bkach isti'mar fi bladna», suivi d'un passage du jeune artiste Lounissi Mohamed Yacine d'Aïn Defla, l'un des lauréats de la 13e édition du festival, qui a interprété une sélection des chansons les plus célèbres du style Chaâbi.

Au total, 17 voix de différentes wilayas sont en lice pour cette 14e édition, dont la première journée a vu passer sur scène les candidats Kourak Mohamed Amine (Tiaret), Chaâbane Mustepha (Béjaïa), Benmessaï Sarah (Blida), Lamini Mohamed Merouane (Alger) et Belkessiah Mohamed Amine (Mostaganem), qui ont été distingués à cette occasion pour les encourager à poursuivre leur parcours créatif dans ce style musical (Chaâbi).

Le jury de la 14e édition de ce Festival culturel, organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, est composé de Zerrouk Mokdad (président), Sid Ali Driss (membre), Nacer Mokdad (membre), Mustapha Bouafia (membre) et Khaled Chehlal (membre).

La cérémonie d'ouverture a également été marquée par la projection d'un film documentaire retraçant le parcours et la vie du doyen de la chanson Chaâbi, Hadj M'hamed El Anka (1907-1978), outre la présentation d'un enregistrement vidéo sur journées de formation dont ont bénéficié les candidats de cette édition.

Créé en 2006, le Festival culturel national de la chanson Chaâbie vise à préserver ce genre de musique populaire en assurant la formation de jeunes talents.

R. C.

CINÉMA ET MÉMOIRE

«Les prisonniers algériens de Sainte-Marguerite» projeté à Alger

LE FILM documentaire du réalisateur Ali Fateh Ayadi, «Les prisonniers algériens de l'île Sainte-Marguerite», qui met à la lumière du jour, une page sombre de l'histoire de la France coloniale et ses crimes commis contre les Algériens, a été projeté mercredi à Alger, dans le cadre des célébrations du 63e anniversaire du «Jour de la victoire» (19 mars 1962).

Accueilli à la salle de projection du Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA), sis au boulevard Krim-Belkacem, à Alger, ce film-documentaire, projeté sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, s'inscrit dans la continuité de la série de films documentaires programmés par le Centre tous les mercredis soir durant le mois sacré du Ramadhan.

En présence de nombre de figures algériennes du cinéma et de la télévision, le film, d'une durée de 112 minutes, révèle l'histoire encore méconnue de l'île Sainte-Marguerite, sise au large de la ville de Cannes (sud-est de la France) et rappelle une page sombre de l'histoire de la France coloniale et de ses crimes barbares commis contre les Algériens déportés.

Ce travail de mémoire filmé a été appuyé par les historiens, Xavier Yacono, Michel Renard, Jean Louis Tranche et Gilles Manceron, l'auteure Martine Le Coz, le regretté M'Hamed Ben Redouane de la Fondation Emir Abdelkader, le chercheur au Centre de recherches en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), Amar Mohand Amer, le politologue Olivier Le Cour GrandMaison et l'ancien diplomate algérien, Salah Benkobbi, entres autres.

Les intervenants dans le documentaire, ont été unanimes à considérer que le film d'Ali Fateh Ayadi est «un document historique de plus, qui met à nu les desseins macabres et barbares de la France coloniale et ses pratiques abjectes et inhumaines à l'égard de la population civile algérienne».

Le film d'Ali Fateh Ayadi remonte chronologiquement, jusqu'aux premières années de l'invasion française de l'Algérie, avec notamment, la «prise d'Alger le 5 juillet 1830, l'organisation de la résistance sous la direction de l'émir Abdelkader», dont le parcours détaillé est évoqué avec toutes les victoires sur l'ennemi qui ont conduit à la «signature du traité Desmichels en 1834», puis au «siège de Tafna en 1837 et au premier siège de Constantinople en 1836», que les intervenants ont expliqué avec des faits établis et des témoignages recueillis des mémoires d'officiers et de soldats de l'armée coloniale.

Par la voix des intervenants et du narrateur, le documentaire a également révélé «la torture et les pratiques et conditions abominables et inhumaines dans lesquelles ont vécu, de 1837 jusqu'à 1847, quelques 843 Algériens déportés, rejoints plus tard par les condamnés de la révolte kabyle de 1864».

Parqués dans des cellules étroites, où il fait une chaleur étouffante en été et à un froid glacial en hiver, «la plupart des Algériens déportés, mourront sous la torture ou de maladie et de malnutrition pour les femmes et les enfants notamment», poursuivent les intervenants.

Au cimetière des Musulmans de l'Ile Sainte Marguerite, reposent, à ce jour, les corps de «près de 600 Algériens en déportation, constituants les membres de la Smala de l'Emir Abdelkader et les prisonniers algériens des différentes révoltes et insurrections, tous morts dans des conditions atroces», selon le document de présentation du film.

Après des études à l'école de l'ex-RTA et une formation dans le cinéma en France, Ali Fateh Ayadi, producteur, réalisateur et scénariste, est connu pour les quelques 150 documentaires à son actif, sur l'histoire notamment, à l'instar de ceux consacrés à l'Emir Abdelkader, les enfumades du Dahra, l'OAS, le 8 Mai 1945, les avocats du FLN ou autour du soutien d'Enrico Matteï à Algérie.Programmé dans le cadre du «Cinéma Club» du CNCA pour l'année 2025, le film documentaire d'Ali Fateh Ayadi, «Les prisonniers algériens de l'île Sainte-Marguerite», sorti en 2023, est produit par le ministère des Moudjahidines et des Ayants droit.

R. C.

CONCOURS DE L'INCHAD DE MÉDÉA

La troupe «El-Izaa» d'Ouzera décroche la 1ère place

LA TROUPE de l'Inchad de la section des Scouts musulmans algériens (SMA) «El-Izaa» de la commune d'Ouzera (Médéa) a remporté, mercredi soir, la première place du concours de l'Inchad et du chant engagé, qui s'est tenu du 15 au 19 mars courant à la maison de la culture Hassan-El-Hassani. La deuxième place est revenue à la troupe «El-Houria» de la commune de Tamesguida, tandis que la troisième place a été décrochée par la troupe «Er-Rayane» de la commune de Benchicao. Quatorze (14) troupes issues des communes d'Ouzera, Saneg, Tablat, Médéa, El-Hamdania, Tamesguida, El-Omaria, Mihoub, Benchicao, Derrag, Robeia, Bir Benabed et Hannacha ont pris part à la deuxième édition du concours de wilaya de l'Inchad et du chant engagé destiné à encourager ce type d'expression musical et l'éclosion de jeunes talents.**R. C.**

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

L'effondrement du Sahara vert permet à des scientifiques d'anticiper de futurs basculement climatiques



Le changement brutal du Sahara humide en désert aride il y a 6 000 ans environ a permis à des scientifiques allemands de valider une méthode pour détecter les "signaux précoces" des points de basculement climatiques.

La disparition de la calotte glaciaire du Groenland et de celle de l'Antarctique, la fonte du pergélisol, la mort des récifs coralliens tropicaux… Sur 23 "points de basculement" identifiés à travers la planète, cinq sont à la limite d'être franchis, et trois autres le seront bientôt si les températures continuent d'augmenter, avertissait une récente étude menée par 200 chercheurs et publiée à l'occasion de la COP28 Climat à Dubaï (Global Tipping Points, décembre 2023).
Serait-il possible d'en détecter les signaux les plus précoces ? Deux chercheurs de l'université technique de Munich (UTM) et du Potsdam Institute for Climate Impact Research (PIK) en Allemagne ont développé une méthode, qu'ils ont ensuite appliquée à l'un des effondrements les plus brutaux et marquants du passé terrestre : celui du "Sahara vert" (Physical Review X, 4 juin 2024).
"Nos résultats suggèrent que la fin abrupte de la période humide africaine a probablement été causée par un affaiblissement de la stabilité du système, au fur et à mesure que la configuration orbitale de la Terre changeait, poussant progressivement le système vers un point de basculement", précise Andreas Morr, chercheur au PIK (communiqué).

L'orbite terrestre en question

D'après les auteurs, ce sont en effet des points de basculement qui expliquent comment une modification très progressive de l'orbite terrestre, et donc du rayonnement solaire reçu par le continent africain à cette latitude, a pu déclencher il y a quelque 6 000 ans la désertification rapide d'un milieu autrefois humide et verdoyant, peuplé d'arbres comme celui de Ténéré.
Le climat humide du Sahara était en effet régi par de puissantes "boucles de rétroaction". En langage commun, des cercles vicieux (ou vertueux). Concrètement, la savane verte absorbait davantage le rayonnement solaire qu'un désert plus clair, alimentant par conséquent des "systèmes convectifs" – en d'autres termes, des orages. La pluie, à son tour, favorisait le développement de la végétation. Etc.
Or, ces boucles de rétroaction, ainsi que les "effets non-linéaires", compliquent considérablement la tâche des prévisionnistes.

Le "bruit rouge" des physiciens

Alors que les méthodes classiques supposent que les perturbations aléatoires agissant sur un système ne sont pas corrélées dans le temps, cette hypothèse n'est évidemment pas réaliste lorsqu'il s'agit d'un système climatique. Car elle suppose notamment que les conditions météo observées un jour donné sont indépendantes de celles de la veille. Un peu comme un lancer de dé dont les faces indiqueraient "sec", "pluvieux", "chaud", "ensoleillé"…
En réalité, le temps qu'il fera demain dépend de celui d'aujourd'hui. Un type de relation qui peut être représentée par ce que les physiciens appellent "bruit rouge", ou "bruit brownien". Ainsi, pour éviter de passer à côté des signaux précoces, l'approche des chercheurs allemands repose sur des "estimateurs de la stabilité du système", conçus "spécifiquement pour des conditions climatiques plus réalistes". "La méthode de détection avancée que nous avons mise au point renforce notre capacité à surveiller les points de basculement potentiels dans divers systèmes naturels et à y réagir", affirme Niklas Boers de l'UTM.

"Nos résultats suggèrent que des événements de basculement climatique à grande échelle comme celui-ci peuvent en principe être anticipés, ce qui devrait permettre d'intervenir à temps."

"On a du mal à respirer": une ville brésilienne asphyxiée par les incendies dans l'Amazonie

AU BRÉSIL, la capitale de l'État de Rondonia, Porto Velho, est plongée dans un épais nuage de fumée en raison d'incendies ravageant la forêt amazonienne, exacerbés par une sécheresse extrême.
La plus grande forêt tropicale de la planète est ravagée par de terribles incendies ces dernières semaines, en raison d'une sécheresse extrême. "On a du mal à respirer", témoigne Tayane Moraes, habitante de Porto Velho, métropole de l'Amazonie brésilienne plongée dans un épais nuage de fumée.
"La fumée nous abîme le nez (...) Il faut boire beaucoup d'eau et allumer l'humidificateur d'air", dit à l'AFP cette enseignate de 30 ans.
Porto Velho, capitale de l'État de Rondonia, dans le nord-ouest du Brésil, présentait mardi la pire qualité de l'air parmi les grandes villes du pays, selon les données de l'organisme indépendant IQAir.
Dans cette ville de 460 000 habitants, située près de la frontière avec la Bolivie, le taux de particules fines (PM2,5) a atteint 56,5 microgrammes par mètre cube, soit 11 fois plus que la limite recommandée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).
Le 14 août, ce taux a atteint un pic de 246,4 microgrammes par mètre cube, un niveau considéré comme "dangereux", le seuil maximal défini par IQAir, société basée en Suisse.
La fumée des incendies de forêt a teinté le ciel de Porto Velho de gris foncé et la ville semble recouverte d'un épais brouillard. Il est parfois difficile de distinguer au loin des immeubles parfaitement visibles en temps normal.
"C'est terrible, hier je me suis réveillé à minuit et mes yeux piquaient à cause de cette fumée entrée à l'intérieur de ma maison", raconte Carlos Fernandes, retraité 62 ans.Il assure que Porto Velho vit cette année son "pire épisode de fumée", pointant du doigt les incendies "dans les zones rurales", où des éleveurs pratiquent la technique du brûlis pour nettoyer les pâturages. Le gouvernement de l'État a lancé une campagne en ligne faisant appel à la population pour dénoncer les incendies illégaux.

Une épaisse fumée

D'après les données recueillies par les satellites de l'Institut de recherches spatiales Inpe, un organisme public, l'État de Rondonia a enregistré le mois dernier son pire mois de juillet pour les feux de forêt en 19 ans, avec 1 618 foyers identifiés.
Et la situation ne cesse de s'aggraver, avec 2 114 foyers déjà répertoriés du 1er au 19 août.
Des images aériennes d'un photographe de l'AFP montrent de grandes étendues de forêt entièrement calcinées sur le territoire de la commune de Cujubim, à l'est de Porto Velho.
Entre le 1er janvier et le 19 août, les foyers d'incendie ont augmenté de 87 % par rapport à 2023 en Amazonie brésilienne, qui subit depuis des mois une sécheresse sévère. Les images satellite de l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA) montrent une sorte de couloir de fumée qui traverse le Brésil du nord au sud, en passant également par la Bolivie et le Paraguay. D'autres villes de la région ont aussi particulièrement souffert de la fumée ces dernières semaines, comme Manaus, plus grande métropole d'Amazonie, où l'organisme public de santé Fiocruz a recommandé l'usage de masques de protection pour sortir dans la rue.

Crise respiratoire

Selon les autorités de l'État de Rondonia, la fumée dans laquelle est plongée sa capitale provient également d'incendies en Bolivie, à l'ouest, et de l'État voisin d'Amazonas, au nord.
"Comme nous sommes au centre du continent, la fumée reste plus longtemps ici", explique Caê Aires, responsable du Centre de gestion opérationnelle de la protection de l'Amazonie (Censipam) à Porto Velho, dans une vidéo publiée sur le compte Instagram du gouverneur de Rondonia, Marcos Rocha. Sur cette même vidéo, l'infectiologue Antonieta Ferreira, de l'hôpital pour enfants Cosme e Damiao, à Porto Velho, fait état d'une "augmentation des crises d'asthme, ainsi que des cas de pneumonie ou de sinusite".



Ransomware Medusa : comment se prémunir de cette attaque particulièrement vicieuse

En suivant ces sept conseils, vous pouvez empêcher Medusa de faire des ravages dans votre vie et votre entreprise. Explications.

Les autorités mettent en garde particuliers et organisations contre une dangereuse campagne de ransomware (rançongiciel) qui a récemment fait des centaines de victimes.
Identifiant le ransomware sous le nom de Medusa, le CISA (l'équivalent de l'Anssi outre-Atlantique) et le FBI ont publié un avis commun avec des détails sur la manière dont ces attaques se sont déroulées.
Et sur la façon dont les gens peuvent se défendre contre elles.

Qu'est-ce que Medusa ?

Repéré pour la première fois en juin 2021, Medusa est une variante de ransomware-as-a-service (RaaS) qui cible les infrastructures critiques, notamment dans les secteurs de la médecine, de l'éducation, du droit, de l'assurance, de la technologie et de la fabrication. En utilisant ce RaaS, les pirates confient le travail à des sociétés affiliées qui exécutent les attaques proprement dites. Depuis le mois dernier, 300 victimes ont été dénombrées.
Medusa a commencé par être utilisé par ses auteurs pour mener des attaques. Mais au fil du temps, il a évolué vers un modèle d'affiliation. Dans ce modèle, ils lancent des attaques, et d'autres se concentrent sur la négociation de la rançon. Les développeurs recrutent généralement des affiliés sur les forums et les places de marché du dark web, leur offrant entre 100 et 1 million de dollars pour un travail exclusif.
Les affiliés compromettent une organisation en utilisant l'une des deux méthodes suivantes.

Les campagnes de phishing constituent la première approche

Mais les attaquants exploitent également des vulnérabilités logicielles non corrigées pour accéder aux ressources d'une entreprise.
Quels sont les outils utilisés par les criminels pour progresser dans le SI de l'entreprise victime ?
Une fois l'accès initial obtenu, les criminels utilisent toute une série d'outils pour progresser.
Il peut s'agir d'utilitaires tels que Advanced IP Scanner et SoftPerfect Network Scanner. Ils sont utilisés pour rechercher les utilisateurs et les systèmes vulnérables, ainsi que les ports ouverts à exploiter. Des outils tels que PowerShell et l'invite de commande Windows sont utilisés pour compiler une liste de ressources réseau et de fichiers.
L'objectif suivant est de se déplacer latéralement dans le réseau pour trouver des fichiers qui peuvent être volés et chiffrés. Pour ce faire, les attaquants utilisent des logiciels d'accès à distance tels que AnyDesk, Atera et Splashtop en combinaison avec le protocole Remote Desktop et PsExec. Lorsqu'ils trouvent un nom d'utilisateur et un mot de passe valides, ils utilisent PsExec pour exécuter certains fichiers et processus avec des privilèges au niveau du système.
Tout au long de l'attaque, les criminels doivent également couvrir leurs traces et échapper à la détection. Pour ce faire, ils peuvent exploiter des pilotes vulnérables pour être protégé des outils de détection (EDR). Un utilitaire connu sous le nom de Certutil est souvent utilisé pour éviter la détection lors de l'accès aux fichiers à chiffrer. En outre, les attaquants peuvent supprimer l'historique PowerShell pour effacer leurs lignes de commande.

Modèle de double extorsion

Comme beaucoup d'autres souches de ransomware, Medusa utilise un modèle de double extorsion. Les données volées sont non seulement chiffrées pour empêcher la victime d'y accéder. Mais les criminels menacent également de les rendre publiques si la rançon n'est pas payée. Les victimes sont invitées à répondre à la demande de rançon dans les 48 heures. Faute de quoi les attaquants les contacteront par téléphone ou par courrier électronique.
Un site de fuite de données de Medusa présente les demandes de rançon avec un compte à rebours jusqu'à ce que les informations soient rendues publiques. Mais avant même la fin du compte à rebours, Medusa fait la promotion de la vente des données volées auprès des acheteurs intéressés. Les victimes peuvent payer 10 000 dollars en crypto-monnaie pour ajouter un jour au compte à rebours.
Le responsable présumé de Medusa est un groupe appelé Spearwing, selon un rapport publié par Symantec au début du mois. Depuis le début de l'année 2023, le groupe a répertorié près de 400 victimes sur son site de fuite de données, le nombre réel étant probablement beaucoup plus élevé. Les attaquants utilisant Medusa ont demandé des rançons allant de 100 000 à 15 millions de dollars.

Comment se protéger de Medusa ?

Compte tenu des dégâts causés par Medusa et d'autres variantes de ransomware, comment pouvez-vous vous protéger ?
L'avis commun propose plusieurs conseils, principalement destinés aux grandes organisations. En voici quelques-uns :
Apportez les correctifs nécessaires aux failles de sécurité connues et critiques. Assurez-vous que vos systèmes d'exploitation, vos logiciels et vos microprogrammes sont tous corrigés et mis à jour.
Segmentez vos réseaux. La segmentation de vos réseaux empêche les attaquants qui compromettent un segment ou un dispositif de faire de même avec d'autres segments et dispositifs.
Filtrez le trafic réseau. En filtrant le trafic de votre réseau, vous pouvez mieux empêcher des comptes et des personnes inconnus ou non fiables d'accéder à des services à distance sur vos systèmes internes. Désactivez les ports inutilisés. Vous vous assurez ainsi que les attaquants ne pourront pas compromettre votre réseau par le biais d'un port ouvert et vulnérable. Établissez un plan de récupération pour protéger les données critiques. Veillez à stocker plusieurs copies des données sensibles ou confidentielles dans un endroit physiquement séparé de votre réseau principal.
Activer l'authentification multifactorielle. Exigez l'authentification multifactorielle pour tous les comptes et services qui accèdent au webmail, aux VPN et aux systèmes critiques.
Surveillez toute activité inhabituelle sur le réseau. Utilisez des outils capables d'enregistrer et de signaler tout le trafic réseau pour rechercher et vous alerter en cas d'activité inhabituelle ou anormale, y compris les mouvements latéraux sur votre réseau.

Nvidia veut rendre l'IA de DeepSeek 30 fois plus rapide - son PDG explique comment

LE NOUVEAU logiciel Dynamo répartit l'inférence de l'IA sur 1 000 GPU afin d'augmenter le débit des requêtes. De quoi rattraper DeepSeek ?
NVIDIA GTC (San Jose, Californie) - En janvier, l'émergence du programme d'intelligence artificielle R1 de DeepSeek a provoqué une chute des marchés boursiers. Sept semaines plus tard, le géant des puces Nvidia, force dominante dans le traitement de l'IA, tente de rattraper le coup.
Nvidia affirme que ses puces GPU peuvent traiter 30 fois le débit que DeepSeek R1 aurait normalement dans un centre de données. Et ce mesuré par le nombre de jetons par seconde. Comment ? En utilisant un nouveau logiciel open-source appelé Nvidia Dynamo. "Dynamo peut fournir 30 fois plus de performances avec le même nombre de GPU dans la même architecture pour des modèles de raisonnement comme DeepSeek", a déclaré Ian Buck, responsable HPC chez Nvidia.
Accomplir plus de travail par seconde de temps machine en divisant le travail pour l'exécuter en parallèle
Le logiciel Dynamo, disponible aujourd'hui sur GitHub, répartit le travail d'inférence entre 1 000 puces GPU Nvidia. Il est possible d'accomplir plus de travail par seconde de temps machine en divisant le travail pour l'exécuter en parallèle.
Résultat : Pour une tâche d'inférence dont le prix est fixé à 1 dollar par million de jetons, un plus grand nombre de jetons peut être exécuté chaque seconde.





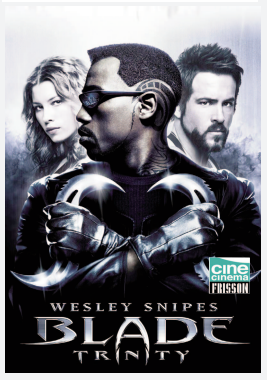








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 TF1
Divertissement (2025 - France)
The Voice, la plus belle voix

21h05 France 2
Variétés - France 2025
Les stars s'unissent pour le Sidaction

21h00 6ter
Série policière (2024 - Etats-Unis)
NCIS

21h05 CANAL+
Rugby : Top 14
Toulon / Perpignan

20h50 W9
Série humoristique
France - 2025
La petite histoire de France

20h50 CINE + FRISSON
Film fantastique
Etats-Unis - 2004
Blade Trinity

21h05 6ter
Découvertes
France - 2023
Ma vie en camping-car

21h00 CINE + PREMIER
Comédie dramatique - France 2024
Ma vie ma gueule

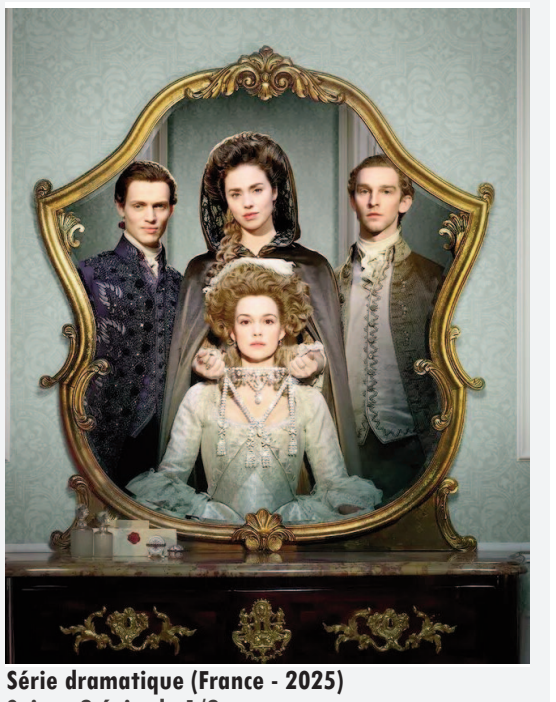
21h10 CINE + émotion
Cinéma - États-Unis - Irlande 2022
God's Creatures

21h00 CINE CINEMA
Comédie France - 2023
Daaaaaalí !

20h50 CANAL+ family
Film d'aventures
Royaume-Uni - Mexique - États-Unis 2019
Dora et la Cité perdue

21h15 TMC
Série policière
Etats-Unis - 1975
Columbo

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique (France - 2025)
Saison 2 épisode 1/2

Marie-Antoinette

À l'hiver 1783, au sommet de sa gloire, le couple royal ignore encore que sa chute est imminente. Aux portes de Versailles, la colère populaire gronde. Insouciante, Marie-Antoinette ne saisit pas l'ampleur du danger, la souffrance du peuple accablé par la crise financière et révolté par les excès royaux dont elle devient le symbole. Frivole, libre et dépensière, celle que l'on surnomme alors « Madame Déficit » devient le bouc émissaire idéal. Pire que la vindicte populaire, les loups sont dans la bergerie…

22h05

Histoire (France - 2025)
Saison 2 épisode 1/2

Marie-Antoinette

Marie-Antoinette à la réputation d'être dépensière et de dilapider les fonds publics ce qui ternit sa réputation auprès du peuple. Elle dispose d'une cassette conséquence évaluée par les historiens à quelque 200 000 livres par an. L'affaire du collier ne va pas améliorer cette idée au sein de la population.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:02	12:36	16:04	18:43	20:04
CONSTANTINE	05:07	12:40	16:08	18:51	20:08
ALGER	05:22	12:55	16:23	19:05	20:24
OUARGLA	05:18	12:45	16:14	18:53	20:08
CHLEF	05:29	13:01	16:30	19:10	20:29
MOSTAGANEM	05:34	13:06	16:35	19:15	20:34
ORAN	05:37	13:09	16:38	19:18	20:36

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8146 – SAMEDI 22 MARS 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	11°
Oran	18°	11°
Constantine	21°	8°
Ouargla	36°	20°

STATION DE DESSALEMENT FOUKA 2

L'eau dans les robinets des Blidéens

Trois semaines après son inauguration par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et moults essais très concluants quant à sa mise en fonction, la station de dessalement Fouka 2, dans la wilaya de Tipasa, vient d'injecter le premier débit d'eau de 20 000 m3 à la wilaya de Blida.



Satisfaction des habitants de Blida.

Cette opération, lancée avant-hier, touchera le grand Blida, dont les communes de Blida, Ouled-Yaich, Bouarfa, Beni Mered, Beni Tamou, Soumaa, Guerrouaou et Mouzaïa, selon Abdelmadjid Ghelaoui, directeur de l'Algérienne des eaux de la wilaya de Blida.

Celui-ci a indiqué que «ce premier débit de 20 000 m3 augmentera progressivement jusqu'à 60 000 m3 et au-delà». Concernant la partie est de la wilaya, qui englobe les communes de Boufarik, Chebli, Bouinan, Bougara, Ouled Slama, L'Arbaa, Meftah et Djebabra, le directeur de l'ADE a déclaré que des travaux de raccordement des canalisations sont en cours de réalisation, avec des équipes qui travaillent en trois fois huit (3x8), et que ces communes auront leur part d'eau dans un futur très proche.»

Il convient de noter que le débit affecté à la wilaya de Blida à partir de la station de dessalement de Fouka 2 est de 120 000 m3/jour.

Par ailleurs, l'ADE de la wilaya de Blida, en collaboration avec la direction de l'hydraulique, et à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de l'eau, célébrée le 22 mars de chaque année, a organisé une exposition présentant les techniques innovantes utilisées afin d'améliorer les services publics de l'eau. A travers cette exposition, l'ADE a présenté ses multiples activités, fournissant aux visiteurs toutes les explications utiles sur les efforts déployés pour améliorer les services publics d'eau potable, les facilités prévues pour le recouvrement des créances ainsi que les services disponibles pour faciliter le paiement des factures.

Une présentation complète des technologies utilisées par le laboratoire central de l'unité pour le contrôle et le traitement de l'eau ainsi qu'une introduction à ses missions ont également été proposées. Certains équipements opérationnels ont également été présentés, soulignant leur importance pour l'amélioration des services publics d'eau potable face aux défis du secteur. Il convient de noter qu'un numéro vert, le 1593, a été mis au service des usagers pour toute réclamation ou autres.

T. Bouhamidi

RAMADHAN

Meziane convie la presse nationale à un iftar à l'Hôtel El Djazair

LE MINISTRE de la Communication, M. Mohamed Meziane, a convié, avant-hier, la famille de la presse nationale à un îftar à l'occasion du mois du Ramadhan, à l'Hôtel El Djazair (Alger) le premier du genre organisé par le ministère depuis plusieurs années.

Quelque 300 convives se sont retrouvés à ce dîner d'Iftar dont hauts responsables de l'Etat, à l'image du ministre des affaires estrangères Ahmed Attaf et des membres du Gouvernement, des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, ainsi que des responsables d'entreprises publiques et privées et d'établissements médiatiques nationaux.

M. Meziane renoue avec une tradition longtemps occultée celle de rassembler au Ramadhan dans une atmosphère conviviable les représentants de la presse nationale de toutes les régions du pays. Dans son allocution, le ministre de la Communication a souligné la nécessité de former un front médiatique national mobilisant tous les moyens et programmes pour défendre l'image de l'Algérie.

Le diner a été ponctué par une tombola au terme de laquelle plusieurs cadeaux ont été offerts aux journalistes dont des omras aux lieux Saints de l'islam.

Cet iftar intervient au lendemain de la célébration du 63e anniversaire des accords d'Evian, du 19 mars 1962, ayant conduit à un cessez-le-feu entre le gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et la France. Ces accords ont été sanctionnés par la tenue d'un référendum le 1er juillet 1962 consacrant l'indépendance de l'Algérie contre le joug colonial.

M.B.

QUALIFICATIONS AU MONDIAL 2026 DE FOOTBALL

L'Algérie dame le pion au Botswana

L'ALGÉRIE a récupéré les commandes du groupe G des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 à la faveur de sa victoire glanée face au Botswana (1-3), hier, au stade Obed Itani Chilume de Francistown pour le compte de la 5e journée des qualifications.

Les camarades de Mahrez ont été les premiers à débloquer la situation, juste avant la pause par l'entremise de Gouiri (44').

Dès le retour des vestiaires, Amoura double la mise à la 52e minute avant de voir les Zèbres revenir dans la partie 20 minutes plus tard après avoir réduit l'écart par Kopelang (72').

Toutefois, Amoura, encore lui, est parvenu à tempérer les ardeurs des Botswanais en ajoutant un 3e but pour les Fennecs à la 74e minute.

Grâce à cette victoire, l'Algérie reprend sa place de leader de sa poule avec 12 unités, et grâce à un meilleur goal-average, alors que son adversaire du jour pointe à la 4e place (6 pts). La prochaine sortie des Verts dans cette campagne de qualification aura lieu face au Mozambique. Ce match au sommet du groupe G se jouera mardi prochain (22h00) au stade Hocine Aït Ahmed, à Tizi-Ouzou.

Jeudi, le Mozambique a lui aussi réussi sa sortie en prenant le meilleur sur l'Ouganda (5e – 6 pts), 3 buts à 1, dans une partie disputée au Caire (Egypte).

M. B.



DÉCÉDÉ DANS UN ACCIDENT D'AVION MILITAIRE

Bekkouche Nasr inhumé à El Oued

LE CHAHID du devoir national le pilote Lieutenant-Colonel Bekkouche Nasr, a été inhumé dans l'après-midi de jeudi au cimetière de Sidi-Youcef à El-Oued. Etaient présents aux funérailles, le Commandant de la 4e région militaire (4e RM) le général major Omar Tlemçani, accompagné du wali, Larbi Bahloul, ainsi qu'une grande foule de citoyens, venus présenter leurs condoléances aux proches et membres de la famille du défunt.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le représentant des Forces aériennes a salué les qualités professionnelles et humaines du défunt, retraçant sa carrière et les différents postes qu'il a occupés grâce à son dévouement et à son engagement.

Il a également rendu hommage à son comportement exemplaire, tant dans le cadre professionnel que dans sa vie personnelle, tout en encourageant sa famille à faire preuve de courage et de résilience face à cette douloureuse perte.

Pour rappel, le ministère de la Défense nationale (MDN) avait indiqué dans un communiqué qu'un avion militaire de combat s'était écrasé, mercredi dernier, lors d'un vol d'instruction planifié près de la région d'Aoulef, dans la wilaya d'Adrar, causant le décès en martyr du pilote Lieutenant-Colonel, Bekkouche Nasr.

S. N.

OBSERVATOIRE NATIONALE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Hamlaoui remplace Benbraham à la présidence

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, jeudi, aux fonctions de M. Noureddine Benbraham, désormais ex-président de l'Observatoire national de la société civile. Il est remplacé à ce poste par Mme Ibtissam Hamaloui, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, ce jour, aux fonctions de M. Noureddine Benbraham, en sa qualité de président de l'Observatoire national de la société civile, et nommé à sa place Mme Ibtissam Hamaloui», lit-on dans le communiqué.

S. N.